



LE DÉFI DE CARIGNAN DU MEILLEUR HOCKEY À LA TÉLÉVISION

◆ François Carignan, ci-contre à droite en compagnie de Me Marcel Aubut, voit dans l'implantation du nouveau réseau de télévision des matchs de hockey de la LNH, le défi le plus exaltant de sa carrière. Pour sa part, Aubut voit Carignan, qui était l'homme de la Soirée du hockey, comme celui qui peut permettre aux amateurs d'être mieux servis que jamais au petit écran.

Page 4

TABLOID
SPORT

LE CANADIEN
DÉFAIT LES
FLYERS 5-2

Pages 9 et 10

ANTIROUILLE ?
à l'huile
Métropolitain
La Solution 687-5660

LE SOLEIL

dépôts
garantis 30 jours
taux annuel 10³/₄%
FIDUCIE
PRÊT ET REVENU
692-1221 626-1221

MARDI 16 OCTOBRE 1984
QUÉBEC, 88e année, no 251,

66 pages 3 cahiers
- 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

35¢

POUR NETTOYER LES RIVES DU FLEUVE 100,000 JEUNES DEMANDÉS

◆ ONET 85 veut mobiliser 100,000 jeunes de 14 à 18 ans pour nettoyer les 3,000 kilomètres de rives du Saint-Laurent, entre Cornwall et Blanc-Sablon, sur la rive nord et Cornwall et Gaspé, sur la rive sud.

par Raymond GAGNE

L'opération doit mettre à contribution 98,000 jeunes Québécois et 2,000 autres venant de 20 pays étrangers dont 50 pour 100 seront choisis dans l'hémisphère nord et les autres dans l'hémisphère sud.

Le projet doit être réalisé au cours de l'été de 1985 dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse et de la dernière tranche de la décennie de l'eau potable. Il exigera un déboursé d'au moins \$20,4 millions.

ONET 85

ONET 85 est un organisme sans but lucratif spécialement créé en prévision de l'année internationale de la jeunesse et voué à la réalisation d'un projet d'envergure nationale à incidence internationale.

Le ramassage des déchets sauvages sur la totalité ou presque des berges du Saint-Laurent est, en conséquence, la mission qu'il s'est donnée, la jugeant d'une telle envergure qu'elle pourra

être remarquée, sur le plan international, comme étant une entreprise exceptionnelle à caractère environnemental.

ONET 85, dont le président est M. Alain Soucy, anciennement de la SEBJ et le directeur général et concepteur du projet, Yves Blanchet, opère actuellement grâce à une subvention fédérale de \$100,000 accordée dans le cadre du programme Environnement 2000.

La mise sur pied de l'organisme a permis, jusqu'à date, la création d'une quinzaine d'emplois. Soixante autres seront créés d'ici quelques semaines, une fois que les comités régionaux, une vingtaine, auront été mis sur pied. En cours de réalisation, le projet de nettoyage des rives du Saint-Laurent, permettra en sus des 75 emplois existants à ce moment-là, la création de 2,500 autres postes rémunérés.

Bénévolat

Le travail des jeunes qui seront mobilisés pour assurer la réalisation du projet ne sera pas rémunéré. Par contre, les dépenses, (logement, nourriture, transport), qui seront exigées

Lire, page A-2, JEUNES
Autres informations
à la page B-2



Clément RICHARD

RICHARD ET QUÉBEC 84 PAS UN SOU ET NON À L'ENQUÊTE

◆ La menace d'une faillite semble peser de plus en plus lourd sur Québec 84. Hier, le ministre Clément Richard a annoncé officiellement que le Québec n'a pas l'intention d'injecter des montants supplémentaires pour éponger le nouveau déficit de Québec 84; il refuse même de participer à une enquête publique, comme l'avait suggérée le maire Jean Pelletier la semaine dernière. Du côté d'Ottawa, le nouveau ministre Michel Côté (Consommation et Corporations) se dit favorable à une enquête publique sur la gestion et la situation financière de Québec 84; ensuite, le fédéral prendra la décision qui s'impose quant à savoir s'il épongera une partie du déficit de \$6.4 millions. Pour sa part, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, s'est dit non satisfait, hier soir, des réponses obtenues des gouvernements quant à la tenue d'une enquête sur Québec 84 et aussi quant à leur participation pour éponger le déficit. Le maire Pelletier a déclaré qu'il allait s'employer à provoquer cette enquête.

● OTTAWA: ENQUÊTE, PUIS ON VERRA

Page A-3

QUATRE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS CONGÉDIÉS

Page A-10

AUTOMOBILISTES, SOYEZ VIGILANTS

◆ Votre vignette d'immatriculation est-elle bien à jour? Non! Alors, gare à vous! La Régie de l'assurance automobile ne se porte aucunement responsable de votre retard même si vous soutenez n'avoir reçu aucun avertissement.

Page A-4



LES MALADIES DU COEUR FONT MOINS DE MORTS

◆ Au cours des 10 dernières années, le taux de mortalité par maladies cardio-vasculaires a chuté de 15 pour 100 au Canada. Le Dr Gilles Dagenais de Québec a fait cette révélation au début des assises conjointes de la Fondation canadienne des maladies du coeur et d'autres organismes oeuvrant dans le domaine qui se tiennent présentement à Québec et qui réunissent quelque 1,000 professionnels de la santé. Hier également, l'Association des cardiologues du Québec a qualifié d'alarmante la situation prévalant au Québec où il manque selon elle 80 cardiologues. Notre journaliste Lise Lachance assiste à ces assises.

Pages B-6 et B-7

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C-10 à C-14
Arts et spectacles.....	C-7 et C-8
Bandes dessinées.....	C-13
Bridge.....	C-13
Carrières et professions.....	C-4
Décès.....	C-15
Economie-finance.....	C-1 à C-6
Editorial.....	B-4
Feuilleton.....	C-9
Horoscope.....	C-14
Information régionale.....	A-11 à A-13
Loteries.....	A-2
Monde.....	B-6 à B-10
Mot mystère.....	C-14
Mots croisés.....	C-14
Où aller à Québec.....	C-9
Page documentaire.....	B-3
Patron.....	C-14
Politique.....	B-1 et B-2
Télévision.....	A-2
Votre page.....	B-5

METEO



Généralement ensoleillé aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum de 8 à 18. Demain: peu de changement.

Détails, en page A-4



JEAN-PAUL II

LE PAPE DIT OUI À LA MESSE EN LATIN

◆ Le pape Jean-Paul II a autorisé hier les prêtres à célébrer la messe en latin à la condition de ne pas rejeter la liturgie mise en place par Paul VI en 1970. Les observateurs y voient un geste d'apaisement de la part du pape en direction des catholiques traditionalistes de Mgr Lefebvre.

Page A-2

HÔPITAL ST-FERDINAND

LA GRÈVE ILLIMITÉE

◆ THETFORD-MINES — Les 717 employés syndiqués (CSN) de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax sont en grève illégale illimitée depuis hier midi.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

Ils recourent à ce moyen ultime de pression après l'échec des débrayages de durée de 24 et de 48 heures déclenchés au cours des derniers jours en vue de

contraindre la direction de l'institution à renoncer à la coupure de 10 postes d'infirmières auxiliaires dans son projet de réorganisation des services dans les 18 départements.

Les services essentiels aux 736 patients sont assurés par 80 cadres et infirmiers professionnels.

Quant à la direction de l'hôpital, elle songe à recourir à une injonction pour forcer les grévistes à reprendre le travail.



BÉNÉFICIAIRES DE CENTRAIDE

◆ L'un des plus importants bénéficiaires de Centraide dans la région, c'est Tel-Aide Québec, l'un de ses bébés d'ailleurs. Yvan Lépine, dans le second d'une série de quatre articles sur les bénéficiaires de Centraide, raconte aujourd'hui le mode de fonctionnement et les buts de cette organisation où 24 heures par jour, toute l'année durant, se relaient des bénévoles à l'écoute des personnes en détresse.

Page A-8

Salvador: une commission poursuivra le travail

♦ LA PALMA, Salvador (d'après AFP et AP) — Le président salvadorien Jose Napoleon Duarte et les quatre représentants de la guérilla qui se sont rencontrés hier, à La Palma, se sont mis d'accord pour créer une commission bipartite qui sera chargée, sous la médiation de l'Eglise, de mener à la "pacification" du pays, après cinq ans de guerre civile.

Dans un communiqué conjoint lu par l'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, à l'issue de la rencontre menée dans une "atmosphère de sérieux et de respect mutuel", le chef de l'Etat et la guérilla précisent que cette commission comprendra quatre délégués pour chacune des deux parties, ainsi qu'un évêque qui jouera le rôle de médiateur.

Elle sera chargée de poursuivre les pourparlers entre les deux parties lors d'une réunion prévue pour la deuxième quinzaine du mois de novembre, précise le communiqué. Le lieu et la date exacte de cette rencontre restent à fixer.

La commission sera notamment chargée d'étudier les mécanismes devant permettre la réintégration des guérilleros dans la vie politique et socio-économique du pays.

La déclaration commune exprime également la volonté des deux parties de faire "tous les efforts pour trouver les chemins (qui mènent) à la paix".

A l'issue de la rencontre, les quatre représentants de la guérilla, MM. Guillermo Ungo et Ruben Zamora, dirigeants du Front démocratique révolutionnaire (FDR, bras politique de la guérilla), et les commandants Ferman Cienfuegos et Facundo Guardado pour le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), ont été accueillis par des "vivats" et des applaudissements de la part des quelque 20.000 Salvadoriens rassemblés à l'extérieur de l'Eglise.

Hier, en milieu de journée, le ministre salvadorien de la Planification, M. Fidel Chavez Mena, avait rendu publique à La Palma

une proposition en 10 points élaborée par le président Duarte.

Voici les trois principaux points de la proposition Duarte.

Dans ce document, le chef de l'Etat propose une "amnistie immédiate et sans restrictions" aux guérilleros s'ils déposent les armes et "s'intègrent dans un processus démocratique". Le texte propose en outre des "garanties" pour la libre circulation des guérilleros et leur participation à la vie politique, ainsi que des facultés pour les exilés qui souhaitent rentrer au Salvador.

De son côté, la guérilla a fait connaître ses propositions:

- arrêt immédiat des opérations militaires "contre la population civile";
- droit à la "vie, à la dignité, à la santé et à l'éducation pour tous les Salvadoriens";
- libération de tous les rebelles emprisonnés et un recensement des guérilleros portés disparus;
- justice pour "les criminels de guerre".



Appuyée sur l'un des murs de sa maison qui a subi les effets des hostilités entre les militaires et la guérilla, une femme, drapeau blanc en main en guise de paix, attendait hier les résultats des négociations entre ces deux factions rivales en guerre depuis 5 ans.

La messe en latin sous certaines conditions

♦ (D'après AFP et UPI) — Le pape Jean-Paul II, dans un geste d'apaisement en direction des catholiques traditionalistes de Mgr Marcel Lefebvre selon les observateurs à Rome, a autorisé hier les prêtres à célébrer la messe en latin pour les fidèles, à la condition notamment que ces prêtres et fidèles ne rejettent pas la liturgie mise en place par Paul VI en 1970.

A cet effet, une instruction précisant les conditions fixées par la Congrégation pour le culte divin, avec l'accord de Jean-Paul II, a été envoyée aux évêques du monde entier.

La messe de Saint-Pie-V, vieille de 450 ans, pourra être célébrée à certaines conditions, à la demande de prêtres ou de groupes de fidèles. Elle avait été en vigueur jusqu'en

1963, date de la réforme liturgique décidée par le concile Vatican II.

Les nombreux changements découlant de ce concile — célébration des messes dans la langue du pays, élimination de nombreuses prières et textes liturgiques, autorisation pour les communions de prendre l'hostie dans leur main — avaient été violemment critiqués par des groupes de traditionalistes dont le plus célèbre est conduit par l'ancien archevêque de Tulle, Mgr Marcel Lefebvre, aujourd'hui âgé de 79 ans.

Les traditionalistes n'ont jamais accepté la décision des conférences épiscopales qui rendait obligatoire la nouvelle messe. Mais il ne s'agissait pour eux que d'un conflit parmi d'autres, dont le plus important portait sur l'ouverture œ-

cuménique de l'Eglise post-conciliaire.

Conditions

La condition requise est que les prêtres et fidèles demandant le retour à l'ancienne liturgie "ne partagent en rien les positions de ceux qui mettent en doute la légitimité et l'exactitude doctrinale du missel romain promulgué par Paul VI en 1970".

Selon une lettre adressée le 3 octobre par l'archevêque Augustin Mayer, pro-préfet de la Congrégation et publiée hier soir à la suite d'indiscrétions circulant à Rome, la messe de Saint-Pie V pourra être autorisée par les évêques, cas par cas, et devra être célébrée selon le dernier missel publié par le Saint-Siège avant la réforme et datant de

1962. Le document précise également que cette messe pourra être célébrée "exclusivement pour les groupes qui le demandent, dans les églises et les chapelles indiquées par l'évêque (mais non dans les églises paroissiales, sauf autorisation extraordinaire), et dans les jours et aux conditions fixés par ce dernier.

Chaque évêque doit informer la Congrégation pour le culte divin sur les autorisations accordées et, après un an, faire un rapport à Rome sur le résultat de l'expérience.

Rejoint hier soir par "France-Inter", Mgr Marcel Lefebvre, suspendu "a divinis" par Paul VI en 1976, s'est déclaré "très heureux" d'apprendre cette nouvelle.

"Ça va peut-être changer notre situation vis-à-vis de Rome, et

changer complètement le climat dans lequel nous vivons pour le moment et qui est un climat de persécution", a mentionné le fondateur de la "fraternité" d'Ecône, en Suisse.

Rendant "Rome et les évêques" responsables de ce climat, Mgr Lefebvre a ajouté: "Depuis quatre ans, ce décret (sur la messe) est en gestation. Il a toujours été question de le publier, mais il y a toujours eu des oppositions. C'est le pape qui a pu prendre une décision personnelle, contre l'avis d'un certain nombre de cardinaux et de secrétaires de congrégations."

Un sondage mené il y a quatre ans par le Vatican auprès des évêques avait d'ailleurs indiqué une petite tendance (98 pour 100) contre un retour à la messe en latin.



Mgr Marcel LEFEBVRE

JEUNES (suite de la première page)

pour l'hébergement et le déplacement des participants seront payées grâce aux sommes qui auront été amassées, tant auprès des entreprises que des gouvernements ou par les jeunes eux-mêmes. On calcule que chaque participant coûtera, au niveau des dépenses d'opération \$204. Ceci pour une participation de 9 jours, soit du 20 au 28 juillet, que durera le nettoyage.

ONET 85 compte qu'une partie du projet sera autofinancée par les jeunes participants. Ceux-ci devront en effet, durant une période de quinze jours, rechercher deux commandites par semaine. Ces commandites auront trait à des titres de propriété symboliques pour chaque mètre de rivage que le participant aura la charge de nettoyer. On compte aller ainsi chercher une somme d'au moins \$6 millions.

Le recrutement

ONET 85 compte mobiliser les 100.000 participants requis pour

la réalisation de son projet grâce à une intervention directe au niveau des écoles secondaires du Québec. L'organisme prépare donc, actuellement, près de 800 spectacles qui seront présentés dans les institutions et qui serviront non seulement à sensibiliser les jeunes au projet, mais les inciteront à y participer.

De plus, des comités régionaux seront formés dans une vingtaine de régions, et ceux-ci auront pour tâches principales non seulement de coordonner la préparation du projet mais aussi de rassembler le plus grand nombre de participants possibles.

Les municipalités seront également invitées à s'intéresser et à concourir à la bonne marche du projet. En particulier, au niveau du transport et de la disposition des déchets qui seront amassés lors de l'opération nettoyage.

ONET 85 estime à 9.000 tonnes la quantité de déchets qui seront tirés du Saint-Laurent et de ses rives. Et 30 pour 100 de ce tonnage pourra être recyclé.

Le livre vert sur la politique familiale réclamé

♦ MONTREAL (PC) — La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) revient à la charge et réclame une rencontre avec le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, pour y discuter de la nécessité d'un livre vert sur la famille.

"Après avoir promis un livre blanc, puis un livre vert, ce n'est en fait qu'un texte ministériel que le gouvernement du Québec doit rendre public d'ici la fin d'octobre. Ce faisant, M. Lévesque renie la promesse électorale qu'il faisait à l'été 1981. C'est un net recul, affirme M. Maurice Archambault, président du conseil d'administration de la COFAQ.

L'organisme réclame depuis le mois de mai cette rencontre avec M. Lévesque. Il attend toujours une réponse.

Le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, confirmait aux quelque 200 délégués au congrès de la COFAQ qui avait lieu à Montréal les 2 et 3 juin dernier, que, d'une part, le livre vert sur la politique familiale du gouvernement serait rendu public dans quelques jours et que, d'autre part, une consultation sur le livre vert aurait lieu à l'automne, à travers tout le Québec.

En juin, le dossier était renvoyé à l'automne. "Or voici maintenant qu'il ne s'agit plus que d'un document de travail qui ne garantit pas une politique familiale. Il y a tout lieu de craindre qu'il ne s'agisse d'un vague énoncé de grands principes dont on ne verra pas l'application concrète dans un avenir immédiat", soutient M. Archambault.

L'ÉPINGLE MÉDIÉVALE

du métal argent antique sert de fausses pierres de couleurs dont les formes évoquent le romantisme du moyen-âge. aujourd'hui on l'épingle partout sur les chapeaux, les foulards, les revers de vestons ou de manteaux. 8,00 et 10,00

GANTS MOUSQUETAIRE EN CUIR

en cuir fin, entièrement doublés, gants à larges crispins maintenus aux poignets par une bande extensible. bord avec gallon, petite boucle et festons décoratifs. noir, rouge, bleu faïence. 6 à 8. 45,00

LES COLLIERS BAROQUES EN NACRE

une adaptation de la nacre de perle dans des formes baroques... disques, pastilles, fragments, agences au quartz rose. une harmonie en pastel, superbe avec le blanc d'hiver. longueur des colliers 24 pouces. chacun 40,00

PULL À RAYURES VERTICALES 59⁹⁵

un pull forme par un ensemble de rayures verticales aux couleurs des pierres précieuses. le mélange laine d'agneau et angora lui donne une texture veloutée. manches chauve-souris, encolure bateau boutonnée sur l'épaule, large bande qui ajuste et enserre les hanches. rég. 100,00

LA QUOTIDIENNE

(tirage du lundi 15 octobre 1984)
7-2-0
1-1-0-0
Informations: 643-8990

Changements

Complément au Télé-Magazine

- 08h30 Les champignoles
- 11h00 Odyssee
- 14h30 Les belles folies
- 15h00 Ouverture de la session

- 16h00 Court métrage
- 16h30 Les satellipettes
- 19h00 Gillet...

- 20h00 Too Close for Comfort
- 23h20 The National Update

la maison **simons**

<p>Enquête publique sur Québec 84</p>	<p>Québec: NON Ottawa: OUI</p>	<p>Paiement du déficit de Québec 84</p>	<p>Québec: NON Ottawa: ???</p>
--	---	--	---

Côté fait faux bond à la dernière minute



A gauche, la chaise sur laquelle devait prendre place le nouveau ministre fédéral Michel Côté, lors de la conférence de presse d'hier. A droite, le ministre québécois Clément Richard.

◆ Ottawa favorise une enquête sur la gestion et la situation financière de Québec 84 avant de prendre toute décision sur l'injection de nouveaux fonds. Quant au gouvernement provincial, il est en désaccord tant sur l'enquête publique que sur la possibilité d'éponger une partie du déficit.

par Guy DUBÉ

Seul à une conférence de presse à laquelle devait participer un représentant du fédéral hier, le ministre québécois Clément Richard a d'abord indiqué qu'il lui apparaît prématuré de participer à une enquête publique sur la gestion et la situation financière de Québec 84. Rappelant que le gouvernement du Québec a déjà largement contribué à éponger un déficit anticipé en juillet en accordant \$3,5 millions, M. Richard a par la suite mentionné que le provincial n'entend pas injecter de nouveaux fonds.

S'étant désisté une heure avant la conférence de presse, le nou-

veau ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, Michel Côté, a fait part de la décision d'Ottawa par la voie d'un communiqué émis par la suite.

M. Côté s'est dit favorable à l'idée d'une commission d'étude lancée la semaine dernière par le maire de Québec, Jean Pelletier. Idée qui a été reprise par la Chambre de commerce de Québec et par le conseil d'administration de Québec 84.

Ensuite, Ottawa prendra une décision quant à savoir s'il épongera une partie du nouveau déficit de \$6,4 millions de Québec 84. Mais M. Côté, qui, jusqu'à la campagne électorale de l'été dernier, siégeait sur le conseil d'administration de Québec 84 et qui avait en outre le mandat de vérifier les chiffres, s'est par contre dit estomaqué de l'ampleur du nouveau déficit.

La dernière fois qu'il dit avoir été saisi officiellement du dossier de la Corporation 1534-1984, c'était le 8 août. "Le déficit avait alors été clairement arrêté" et "l'imprévisible avait également été

prévu", écrit-il dans un communiqué.

Le ministre Côté insiste sur le fait qu'il est impératif de connaître, "une fois pour toutes", les facteurs qui ont pu contribuer à la situation financière présente.

Failite?

La menace d'une failite semble peser de plus en plus lourd sur Québec 84. L'enquête publique demandée, c'est le fédéral seulement qui y participera.

Le ministre québécois Clément Richard refuse d'y participer, alléguant que c'est à Québec 84 de publier son rapport de gestion ainsi que l'examen des vérificateurs externes. "Aucun acte de malversation n'a été porté à notre connaissance et aucun fait troublant n'a été allégué par qui-conque", précise-t-il. "Que Québec 84 se justifie d'abord; si tout devenait limpide, pourquoi alors une commission d'enquête?", demande le ministre Richard.

Quant à Québec 84, il doit rendre public aujourd'hui son bilan financier.

Pelletier s'acharnera à réclamer une enquête

◆ Non satisfait des réponses obtenues des gouvernements quant à la tenue d'une enquête sur Québec 84 et quant à leur participation financière pour éponger le déficit, le maire de Québec a soutenu hier qu'il poursuivait ses démarches jusqu'au bout.

par Pierre-Paul NOREAU

"Je vais m'employer à provoquer cette enquête parce que je crois que si certains n'ont pas fait leur devoir ça doit être connu, et les autres n'ont pas à en souffrir. Et de la même manière, si des factures ont été soufflées, elles

doivent être désoufflées, et si des débiteurs n'ont pas payé leurs dettes il faut que ça se sache."

"Quant aux créanciers de bonne foi, je crois toujours qu'il n'ont pas à être traités comme ceux qui auraient été de moins bonne foi."

Intervenant en séance de son conseil municipal hier soir, M. Jean Pelletier a précisé que le déficit était bien de \$6,4 millions, soit \$4,4 millions en déficit réel et \$2 millions en contingences (comptes non payés à la corporation, ce qui est nécessaire pour faire face à d'éventuelles poursuites ou autres développements). "Tous les chiffres

seront transmis aux gouvernements demain (aujourd'hui) et seront immédiatement rendus publics".

Quant à la position du gouvernement du Québec, M. Pelletier a simplement dit: "Je note que le ministre des Affaires culturelles a posé une fin de non-recevoir".

Bouffonnerie

Le porte-parole de l'opposition, le conseiller Pierre Mainguy, a de son côté qualifié l'attitude du maire dans ce dossier de "bouffonnerie". Selon le représentant du Ras-

semblement populaire, il y a incohérence totale entre ce que réclame le premier magistrat dans le dossier de Québec 84 et la façon dont il agit lorsqu'il est question des affaires de la ville de Québec.

Selon M. Mainguy, la Corporation Québec 84 est soudainement devenue publique pour le maire alors qu'il faut mettre de l'argent des gouvernements dedans. Elle était pourtant privée lorsque l'opposition demandait de l'information sur son budget à l'administrateur Jean Pelletier.

"Quelle sorte d'administrateur est le maire de Québec, s'il n'a pas

été capable d'obtenir les chiffres en rapport avec le déficit, avant la semaine dernière? Il disait pourtant comme administrateur au cours de l'été qu'il n'était pas nécessaire pour la ville d'obtenir ces chiffres puisque les gouvernements exerçaient une surveillance."

Quant à entendre parler le maire de la capitale de "l'impudité nécessaire", le conseiller Mainguy a cité le dossier du Colisée en référence. "Comment peut-il exiger cette impudité quand lui-même s'efforce pour que la population en sache le moins possible".



M. Jean PELLETIER

Centre mère-enfant de Québec: étapisme suggéré

◆ Sans carrément décourager la création d'un centre mère-enfant à l'hôpital Saint-François-d'Assise, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 03 (CRSSS-03) recommande au ministre des Affaires sociales de procéder prudemment, par étapes, en attendant le 1er avril 1985 pour amorcer le regroupement des seuls services spé-

cialisés et surspecialisés en pédiatrie.

par Monique GIGUERE

Quant aux autres disciplines médicales et chirurgicales autres que la pédiatrie impliquées dans le projet de rationalisation des services pédiatriques de la région de Québec, comme la gynécologie, l'ophtalmologie

et la neurologie, le CRSSS recommande de reporter toute décision à plus tard.

Entre-temps, d'ici le 31 décembre, l'organisme régional promet au ministre Camille Laurin, avec son autorisation, d'amener les deux principaux intéressés dans ce dossier, le Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) et l'hôpital Saint-François-d'Assise à se mettre

d'accord sur une solution de compromis.

Dans un communiqué émis hier, le CRSSS-03 déclare que la réorganisation de la pédiatrie dans l'agglomération de Québec lui apparaît comme un projet difficilement réalisable parce que modifiant, de façon importante, le profil de pratique de plusieurs établissements hospitaliers majeurs.

C'est pourquoi il propose, comme point de départ, la réduction graduelle, au cours de l'année 1985, des lits de pédiatrie dans les divers hôpitaux et la conversion d'un certain nombre de lits de pédiatrie en lits d'adultes.

Rappelons que, selon les prévisions de 1982, le regroupement des services pédiatriques, périnataux et de grossesses à risques élevés à l'intérieur d'un seul établissement hospitalier devait entraîner la fermeture de 121 lits de pédiatrie dans les hôpitaux de la grande région de Québec.

En annonçant sa dé-

cision de créer un centre mère-enfant à Saint-François-d'Assise à la fin de 1982, le ministre avait également exprimé sa volonté de voir s'implanter simultanément un centre de gériatrie active et un premier regroupement des services d'ophtalmologie au CHUL, de même qu'un centre du système neuro-moteur à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

D'autre part, le CRSSS-03 demande au ministre des Affaires sociales de renoncer à son objectif d'autofinancement et d'indiquer pour le regroupement de la pédiatrie les budgets dis-

ponibles, non seulement au chapitre des immobilisations, mais également pour le fonctionnement et les équipements.

Un incendie criminel lui vaut cinq ans de prison

◆ THETFORD-MINES — Acquitté lors d'un premier procès en 1982, Guy Cloutier, âgé de 57 ans, autrefois d'East-Broughton, a été condamné à cinq ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable par un jury formé de quatre femmes et de sept hommes d'accusations de complot et d'incendie criminel.

La sentence a été rendue au palais de justice de Thetford-Mines par le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure.

Ce dossier concernait l'incendie survenu le 16 février 1981 d'une maison inhabitée située dans la rue Carreau, à Thetford, et appartenant à l'accusé.

Concernant cette affaire, un Thetfordois avait écopé d'un an de prison pour avoir allumé le feu en utilisant de l'encens.

Après l'acquiescement de Cloutier lors du premier procès, la Couronne en avait appelé en soutenant que le juge avait erré en droit dans son adresse aux jurés.

Chambre de commerce de Sainte-Foy

La Chambre de commerce de Sainte-Foy tiendra son deuxième lunch-rencontre de la saison.

DATE: Le mardi 16 octobre 1984

HEURE: 12:00 heures

ENDROIT: Restaurant Er

Michelangelo, 3121, boul. Laurier, Sainte-Foy

ET RECEVRA



M. Gaétan Gagné, président du conseil d'administration de la campagne 1984 de CENTRAIDE.

Notre conférencier nous expliquera de l'importance qu'accorde son organisme l'évolution du développement social de notre communauté.

Votre présence à cette rencontre sera grandement appréciée.

GRATUITS! Deux oreillers à l'achat d'un ensemble de matelas.

ORTHOPRATIC MATELAS ET SOMMIER	
39 po \$239	
54 po \$279	
Garantie de 10 ans	
CHIRO DE LUXE MATELAS ET SOMMIER	
39 po \$259	
54 po \$299	
60 po \$399	
Garantie de 20 ans	
CHIRO DU ROI MATELAS ET SOMMIER	
39 po \$309	
54 po \$359	
60 po \$459	
Garantie de 25 ans	

CHIRO 5 ETOILES

Ensemble 39" \$199

Ensemble 54" \$259

Garantie de 10 ans

Disponibles à prix très spécial: le Maxi-Supérieur et le Dr Fuller Suprême.

EN EXCLUSIVITE À QUÉBEC

Dr FULLER DE LUXE Matelas et sommier

510 ressorts 39 po Cour. \$439 Spéc. \$339

Garantie 54 po Cour. \$529 Spéc. \$399

de 20 ans 60 po Cour. \$639 Spéc. \$529

LE CENTRE DU MATELAS

975, 3e Avenue, Limoulu (angle 10e Rue)

MISE DE CÔTE LIVRAISON GRATUITE **648-1988**

RECHERCHONS LOCAL

pour bureau d'avocat superficielle d'environ **3,000** pi. ca.

Emplacement: situé dans le QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Faire parvenir par courrier vos offres au Centre communautaire juridique de Québec a/s M. Claude Paré 5350, boul. Henri-Bourassa, suite 240 Charlesbourg G1H 6Y8

La prothèse mammaire... importance d'un service spécialisé.

A la suite d'une mastectomie, la prothèse du sein

Tru Life CAMP

Disponible dans plusieurs formes pour un ajustement parfait par des spécialistes diplômées. (avec ou sans rendez-vous)

Place Laurier 653-0452 **Jacqueline Thibault**

J'ai droit à mon opinion dans "LA PAGE DES LECTEURS"

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: **647-3333**

Karine Marquis

3 ans et demi... ses premières lunettes

Jacques Langlois opticien

Monture 7202 de VILICO Verres anti-reflets - LUMITRANS -

HAUTE-VILLE l'Hôtel-Dieu de Québec 694-5086	LIMOULOU 475, 3e Avenue 523-6690	SAINTE-FOY 1113, route de l'Église 689-3616
---	--	---



Depuis que le renouvellement de l'immatriculation est étalé sur les 12 mois de l'année, il n'y a plus de blitz publicitaire pour attirer l'attention des automobilistes distraits. Rouler avec une vignette d'immatriculation échue peut vous coûter de \$100 à \$200 d'amende...

Immatriculation: les automobilistes doivent être vigilants

◆ Vous êtes propriétaire d'un des 3,620,194 véhicules immatriculés au Québec? Votre vignette d'immatriculation est-elle bien à jour? Si votre nom de famille commence par la lettre "L", vous devez en avoir une toute neuve collée sur votre plaque d'immatriculation depuis le 30 septembre.

par André FORGUES

Depuis mars 1983 que sont finies les ruées aux bureaux d'immatriculation des véhicules, les propriétaires de ceux-ci doivent faire preuve de vigilance et renouveler leur immatriculation dans les délais prescrits par la loi, sinon ils sont passibles d'une amende pouvant varier de \$100 à \$200.

Octobre est le mois des "P", "Q" et "R". Si votre nom commence par une de ces lettres, il vous reste 15 jours pour voir à votre affaire.

Vous n'avez pas reçu par la poste le formulaire de renouvellement et vous attendez qu'on vous l'envoie pour vous mettre en règle? Gare à vous! La Régie de l'assurance automobile, responsable de l'émission des plaques et vignettes d'immatriculation et des permis de conduire, ne se porte aucunement responsable de votre retard même si vous soutenez n'avoir reçu aucun avertissement.

Un relevé effectué il y a quelques mois à la Régie indique d'ailleurs que moins de 1 pour 100 des citoyens ne reçoivent pas leur formulaire de renouvellement par la poste et que, dans la plu-

part des cas, les personnes touchées sont les premières responsables, soit parce qu'elles n'ont pas avisé la Régie d'un changement d'adresse, soit parce qu'elles ont mal inscrit leur adresse l'année précédente.

Une dizaine de citoyens ont d'ailleurs invoqué le fait qu'ils n'avaient pas reçu cet avis pour contester des contraventions mais leurs plaintes ont été rejetées.

Si vous constatez tout à coup que vous êtes en retard, précipitez-vous (sans faire d'excès de vitesse et risquer une arrestation) au bureau d'immatriculation des véhicules le plus proche. Vous vous en tirerez alors sans tracas et même, si votre retard est de plus d'un mois, avec une réduction sur le tarif annuel!

Vous avez retourné votre formulaire et votre chèque de renouvellement dans les délais pré-

vus mais la Régie ne vous a pas encore expédié votre vignette? Ne vous en faites pas.

Si un policier vous décerne une contravention dans de telles circonstances, faites appel à la Régie (643-5650) qui vérifiera la date de votre paiement et fera annuler la contravention le cas échéant.

Des cas de ce genre se sont d'ailleurs produits récemment, la Régie ayant pris du retard à cause de modifications à son système informatique. On a instauré la gestion du dossier unique, les fichiers informatiques concernant l'immatriculation et les permis de conduire étant fondus en un seul.

Cette nouveauté facilitera beaucoup la procédure des changements d'adresse puisque vous n'aurez plus, à l'occasion d'un changement d'adresse, à remplir un formulaire pour le permis de conduire et un autre pour l'immatriculation.

Un remorquage guette certains retardataires

◆ On remorque ou on ne remorque pas?

A la Sûreté du Québec, on ne fait plus remiser les véhicules sous le seul prétexte qu'ils sont en défaut d'immatriculation. A Charlesbourg, on continue de le faire, mais la situation doit être réévaluée incessamment.

par André FORGUES

C'est Me Roger Marceau, du ministère québécois de la Justice, qui a rendu il y a environ un mois une opinion à ce sujet, à la demande du Bureau juridique du code de la route.

Dans le passé certains policiers municipaux, comme à Québec, par exemple, ne remorquaient pas les véhicules dans de telles circonstances tandis que la SQ et certaines villes étaient sans pitié. Le capitaine Martineau, de la

police municipale de Charlesbourg, indique que l'on attend, dans cette ville, de prendre connaissance au cours des prochains jours de l'opinion juridique de Me Marceau pour réviser la situation. Selon l'avocat du ministère de la Justice, qui souligne que son avis ne serait pas nécessairement entériné par un magistrat, il est généralement spécifié dans le code de la route que, dans tel ou tel cas, le policier peut ou doit remiser un véhicule.

Cette précision n'étant pas faite dans le code au chapitre de l'immatriculation échue, les policiers qui faisaient remorquer les véhicules se fondaient sur un article général, l'article 556, qui dit qu'un policier "peut prendre possession d'un véhicule moteur".

Me Marceau explique qu'un automobiliste dont tous les pa-

papiers sont en ordre et qui, sauf pour l'immatriculation de son véhicule, est en règle avec la loi, n'a pas à perdre l'usage de son véhicule.

Attention, cependant! Si vous êtes pris en faute, vous n'échapperez pas à l'amende (généralement \$100 pour une première offense, le maximum étant de \$200) et vous devrez agir avec célérité pour obtenir votre vignette.

En effet, les policiers ne peuvent émettre un billet de 48 heures pour une telle infraction et vous pourriez être arrêté et devoir payer l'amende à nouveau si vous êtes arrêté une seconde fois, à moins qu'il ne soit évident pour le policier qui vous intercepte que vous venez tout juste d'être pris en défaut et que vous vous dirigez justement vers le bureau d'immatriculation...

Le nom de famille détermine le moment

◆ Ceux dont les noms de famille commencent par "L" ont dû renouveler leur immatriculation avant le 30 septembre et les "P", "Q", "R" avant le 31 octobre.

Les "K", "I", "S", "T", "U", "X", "Y" et "Z" en feront autant en novembre.

Les "B" ont leur tour en janvier.

Les "A", "C", "W" sont prévus en février.

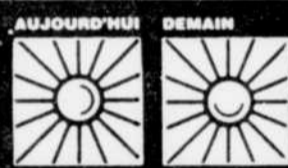
Les "D", "E", "F" renouvellent en mai.

Les "G", "H", "J" doivent le faire avant le 30 juin.

Les "M", "N", "O", "V" ont été regroupés en août.

Juillet est réservé aux autobus d'écoliers, mars aux voitures commerciales, décembre aux véhicules d'hiver et avril aux véhicules de ferme, habitations motorisées, motocyclettes, vélomoteurs et cyclomoteurs.

Météo



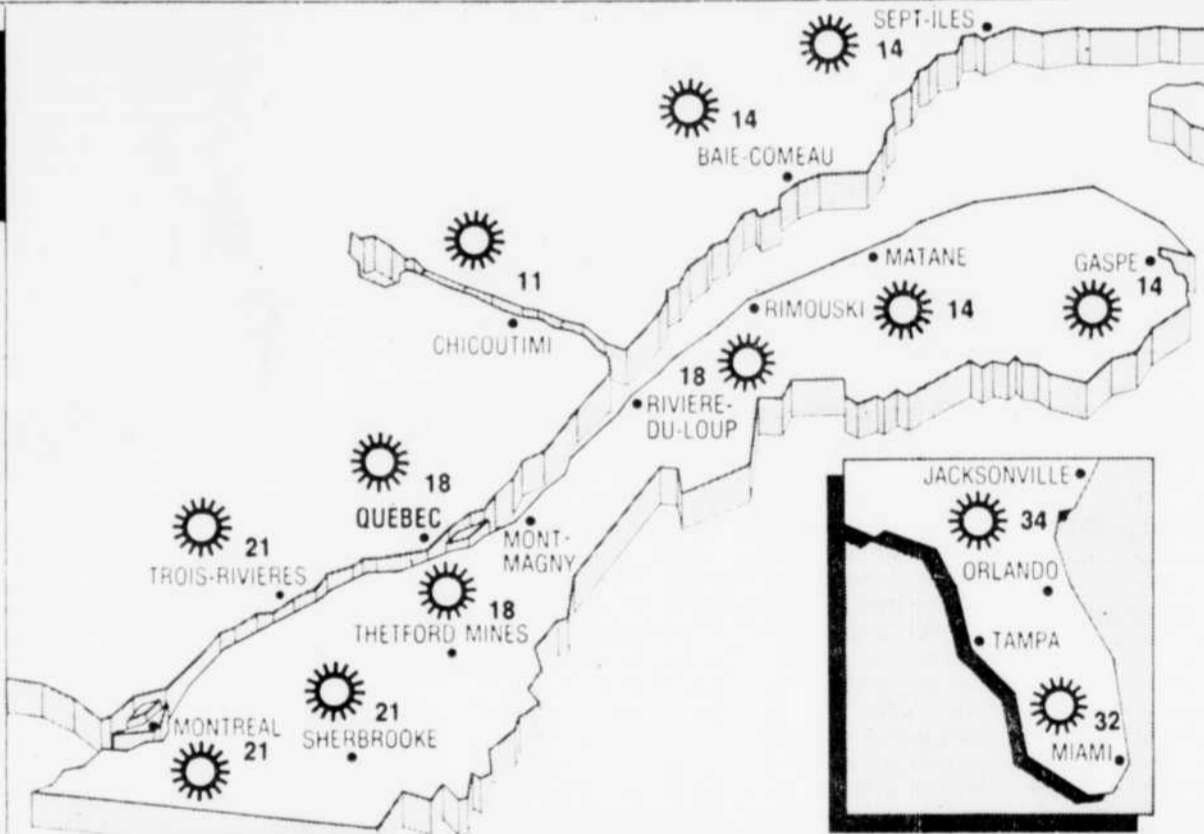
Québec, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: bancs de brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max. 15 à 18. Demain généralement ensoleillé.

Lac-Saint-Jean, Saguenay: brouillard se dissipant vers la mi-journée. Des éclaircies par la suite. Max. 8 à 11. Précipitations: 20 pour 100. Demain: peu de changement.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: bancs de brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max. 10 à 14. Demain: généralement ensoleillé.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie-Beauce: bancs de brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 19 à 21. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées en degrés Celsius des principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	4	14
Edmonton	3	7
Fredericton	-1	17
Halifax	2	11
Montreal	7	18
Ottawa	6	15
Quebec	4	15
Regina	-1	13
St-Jean, T.-N.	-1	7
Toronto	11	13
Vancouver	3	10
Victoria	5	12
Winnipeg	9	16
Boston	10	11
Buffalo	8	14
Chicago	16	21
Dallas	18	24
Detroit	13	17
Houston	19	27
La Havane	22	29
Los Angeles	16	24
Mexico	12	24
Miami	18	29
Nassau	19	29
N-Orléans	18	27
New York	13	21

SOLEIL



MARDI
Lever 07h04 Coucher 17h36

MERCREDI
Lever 07h07 Coucher 17h54

LUNE



demier quartier 17 oct. nouvelle lune 24 oct.

premier quartier 31 oct. pleine lune 8 nov.

MARÉES

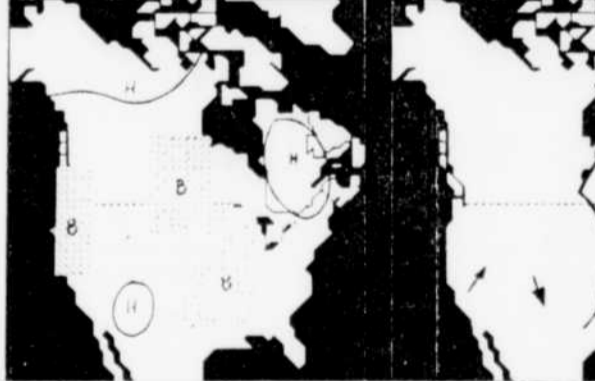
AUJOURD'HUI

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
06h15 B. 2.2	06h40 B. 3.7	06h05 B. 1.5	06h55 H. 11.2
06h00 H. 6.3	06h35 H. 9.4	11h00 H. 12.7	09h25 B. 3.9
11h55 B. 2.6	12h15 B. 4.3	17h45 B. 2.0	13h35 H. 9.1
18h20 H. 8.4	18h45 H. 11.8	23h15 H. 15.2	21h00 B. 3.6

DEMAIN

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h15 B. 2.7	01h40 B. 4.3	06h55 B. 1.7	01h40 H. 10.7
06h50 H. 5.9	07h35 H. 8.7	12h00 H. 11.9	10h20 B. 3.6
12h45 B. 3.0	13h05 B. 4.9	18h40 B. 2.4	14h40 H. 8.4
19h20 H. 8.1	19h55 H. 11.3		22h00 B. 3.4

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent:
Variable de 5 à 10 noeuds

Source: Environnement Canada

PROFILS DE RÉUSSITES

UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION

consacrée à la découverte de l'esprit d'initiative, la productivité et la croissance économique de notre milieu.

CANAL 26

Coanimée par:



Réal Barnabé



René Ferron

Présentée sur
Le réseau Vidéotron

HORAIRE

pour la région de Québec et Lévis:

- Dimanche 23h00
- Mardi 20h30
- Jeudi 21h00
- Samedi 22h00

Hommage du journal **LE SOLEIL** et autres journaux membres du Groupe Unimédia Inc.

Accident à Sainte-Foy

La jeune fille de 16 ans reste dans un état critique

◆ L'adolescente, seule survivante de l'accident d'automobile qui a coûté la vie à trois jeunes gens dimanche à Sainte-Foy, était toujours dans un état critique hier.

Chantal Savard, âgée de 16 ans, a subi une délicate intervention à la tête, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, et les informations transmises à la police étaient à l'effet qu'elle était maintenue en vie de façon quasi artificielle.

Par ailleurs, le coroner Pierre Trahan devait rencontrer, aujourd'hui, les enquêteurs de la Sûreté du Québec chargés de l'affaire afin de déterminer s'il tiendra une enquête publique.

C'est la SQ qui a été saisie du dossier, l'accident s'étant produit au

moment où la voiture des victimes fuyait les policiers de Sainte-Foy à la suite d'une interception. La coutume veut, depuis quelque temps, que lorsqu'un service de police municipal est plus ou moins directement mêlé à une affaire se terminant de façon tragique, il revient à un autre corps policier de faire enquête.

L'automobile filant à vive allure a dérapé sur le chemin Sainte-Foy, à l'angle de la rue Desmaures, et a grimpé sur un terrain privé où elle a embouti un arbre et un muret. La voiture, propriété d'Eric Carrier, âgé de 17 ans, de Sainte-Foy, était conduite par celui-ci.

Le jeune conducteur a été tué sur le

coup, de même que deux de ses trois passagers: Roger Savard, âgé de 18 ans (assis à l'avant), Michel Routhier, 18 ans également, et sa compagne Chantal Savard, tous de Sainte-Foy.

La police a demandé aux experts du laboratoire de police scientifique de Montréal d'analyser les prélèvements de sang faits sur le conducteur pour obtenir un rapport de toxicologie. Aucun examen n'a été demandé pour les autres victimes.

Les enquêteurs chargés du dossier étaient à Rivière-du-Loup en fin de journée hier, et il n'a pas été possible de savoir s'ils avaient déterminé les motifs du jeune automobiliste pour fuir la police qui l'avait intercepté.

FAITS DIVERS
Lacroix fait du grabuge



Le Soleil, André Pichette

Raymond Lacroix affichait un grand sourire samedi, lorsqu'il a quitté son perchoir pour aller rejoindre son épouse.

◆ Environ dix heures après avoir mis fin à son record de 104 jours au haut d'une tour de 12 mètres pour venir en aide aux jeunes drogués, Raymond Lacroix a été arrêté à l'hôpital l'Enfant-Jésus et accusé de désordre. Il a comparu hier matin en cour municipale et il devra passer des tests psychiatriques avant de se représenter en cour, le 23 octobre.

par Yvan LEPINE

En descendant de son poteau, samedi, vers 16h, l'ex-détenu avait confié au SOLEIL qu'il se sentait fatigué et déprimé. Il a admis hier en cour qu'il était devenu "comme fou" et qu'il avait "pris un coup".

Peu après 2h dimanche matin, il a forcé les policiers à intervenir une première fois lorsqu'il a appelé à la centrale du parc Victoria pour leur demander de l'emmener à l'hôpital, déclarant qu'il se sentait dépressif, agressif et qu'il avait peur de tuer sa femme.

A peine arrivé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il se serait impatienté et il aurait fait du désordre, allant jusqu'à proférer des menaces à l'endroit du personnel. Les policiers ont à nouveau dû intervenir et ils l'ont incarcéré.

En mettant un terme à son séjour projeté de 173 jours au haut de sa tour de Place Fleur de Lys, l'accusé avait l'intention de reprendre son emploi de peintre et de poursuivre son projet de mettre sur pied une maison de jeunes.

Une adolescente porte plainte pour agression sexuelle à Baie-Comeau

◆ Une enquête a été instituée par la Sûreté du Québec à Baie-Comeau relativement à une plainte d'agression sexuelle portée par une jeune fille de Port-Cartier contre un camionneur de cette même ville.

par Lucien LATULIPPE

Le présumé crime se serait déroulé près de Baie-Trinité. La plaignante qui faisait de l'auto-stop serait montée dans le camion près de Baie-Comeau pour rentrer chez elle et c'est en cours de route que l'agression aurait eu lieu.

D'autre part, la SQ à Sept-Îles rapporte qu'un autobus américain qui avait été volé à Québec au cours de la nuit de vendredi à samedi a été trouvé

abandonné à Rivière-Pentecôte, avant hier soir. Le lourd véhicule n'aurait subi aucun dommage. Il serait tombé en panne sèche.

De son côté, la police de Sept-Îles a mis la main sur quatre jeunes gens d'âge mineur qui sont soupçonnés de plusieurs vols, entre autres, de vols de sacs à main. Sur autorisation du Tribunal de la jeunesse, deux des suspects sont détenus dans une maison pour délinquants.

Par ailleurs, la police de cette ville de la Côte-Nord fait enquête sur des actes de vandalisme dont l'école Notre-Dame a été la scène. Les dommages seraient importants.

Un vol

La station-service située au 800 ouest bou-

levard Charest, à Québec, a été dévalisée, avant-hier soir. Dissimulant une arme, un individu a obligé l'employé à lui remettre le contenu de la caisse, environ \$70, et il s'est éloigné à pied.

Saint-Ferréol

Des analyses en laboratoire seront nécessaires pour tenter d'établir les causes du décès de Mme Andrée E. Martel, âgée de 24 ans, de Saint-Ferréol de Charlevoix. L'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Québec, hier, n'a pu expliquer cette mort qui semble due à une cause naturelle. La jeune femme avait été trouvée sans vie dans

un champ, non loin de son domicile, avant-hier après-midi. Elle était sortie pour prendre une marche.

\$2 de fromage

Ghislain Tanguay, âgé de 31 ans, de Lévis, a vu son enquête sur le cautionnement fixée à

demain. Devant le juge Yvon Sirois, hier, il a été accusé d'un vol qualifié qui a été commis vers 17h samedi, à l'accommodation Chez Denise, au 3 rue Saint-Joseph, à Lauzon. En menaçant l'employé du magasin avec un couteau, il aurait raflé du fromage pour \$2 et il a nié l'accusation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER SECTION DE QUÉBEC

L'Assemblée générale annuelle de la Société canadienne du Cancer, section de Québec, aura lieu au Club de Curling Jacques-Carter, 1015, boul. St-Cyrille ouest, Québec, le lundi 29 octobre 1984 à 17h00 afin de recevoir les rapports et régler toute autre affaire que l'on aura jugé à propos de présenter.

Toute personne intéressée aux activités de la Société canadienne du Cancer est invitée à y assister.

Hélène Jobin, présidente
Société canadienne du Cancer
Section de Québec

SPECIAL D'INTRODUCTION

chez

JACQUES COUTURIER

BIENVENUE

1175

Vous savez qu'éliminer les intermédiaires permet d'offrir de meilleurs prix à la clientèle. Jacques Couturier applique ce principe à toute l'administration de son entreprise, ce qui donne...

- UN CHOIX COMPLET DE MARQUES RÉPUTÉES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS
- Machines à écrire SMITH-CORONA et FACIT. Machines à calculer CASIO. Ordinateurs de gestion PERTEC. Photocopieurs MINOLTA
- UNE MISE EN MARCHÉ DIFFÉRENTE
- Vous venez choisir et essayer sur place, dans une salle de montre spécialement aménagée.
- UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS EFFICACES
- Formés par les manufacturiers, toujours à votre service.

SMITH-CORONA PE-900

- Portative, incluant la mallette
- Mémoire de correction, une ligne complète jusqu'à 132 caractères
- Combine 10 et 12 lettres au pouce
- Impression à marguerite
- Choix de caractères
- Margeur et tabulateur électroniques

Spécial d'introduction 399\$*

Prix sugg. 489\$

* Ruban gratuit avec tout achat et sur mention de cette annonce.

1175, boul. Charest ouest Québec, Qué. G1N 2C9 (418) 687-5121

Ouvert les jeudi et vendredi soir et le samedi. Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h Samedi: 9h30 à 17h

CHEZ ARROW/CESCO NOUS SAVONS COMBIEN DE TEMPS EST NÉCESSAIRE POUR ASSEMBLER UN ORDINATEUR MACINTOSH DE APPLE

CHEZ ARROW/CESCO NOUS SAVONS QUE LES MACINTOSH ET LES APPLE II C SONT LES MICRO-ORDINATEURS À L'AVANT GARDE DES DÉVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES DANS LA MICRO-INFORMATIQUE. CE SONT LES "FACILEMENT UTILISABLES"

LES PRIX???

vous ne les voyez jamais à la radio!

LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION CANADIENNE D'ARROW ELECTRONICS, INC.

ARROW/CESCO

909 BOUL. CHAREST OUEST QUÉBEC G1N 2C9 687-4231

Beaumont

Un automobiliste de Beaumont a été condamné, hier, à deux amendes pour une valeur totale de \$3,000 au palais de justice de Québec. Léopold Fortin, âgé de 38 ans, a son permis de conduire suspendu pour une période d'un an, sauf pour aller et revenir de son travail.

M. Fortin a reconnu sa culpabilité à deux accusations, soit avoir causé avec son auto des blessures à une cycliste et d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

L'accident était survenu le 2 mai 1982 vers 22h. Mlle France Leblond, âgée de 21 ans, roulait sur la route 132 près de l'aréna de Lauzon lorsque son vélo avait été heurté par en arrière. Elle a subi des blessures graves qui ont nécessité son hos-

pitalisation pendant un certain temps.

Il a été démontré à la cour que l'accusé avait un taux d'alcool de .18 dans le sang et qu'il avait déjà eu des démêlés avec la justice à quatre reprises auparavant pour une offense semblable.

Pour avoir causé des blessures à Mlle Leblond, le juge Gilles Carle a imposé au prévenu une amende de \$2,500 ou, à défaut de paiement, huit mois de prison. Il l'a condamné à payer \$500 pour le second chef ou passer un mois en prison. Un délai d'un an lui a été accordé pour régler les amendes.

CONSTRUCTION RÉNOVATION RÉPARATION

Entreprises Gérard Drolet Inc.

On s'occupe de tout!

- Menuiserie
- Electricité
- Plomberie
- Chauffage

RENSEIGNEMENTS: 628-8029

Voici d'importantes nouvelles pour ceux qui souffrent d'hémorroïdes.

Des tests cliniques effectués récemment et avec la plus grande rigueur, ont démontré que Preparation H procure un soulagement complet en quelques minutes seulement. Un soulagement rapide, n'est-ce pas ce que vous voulez lorsque vous souffrez?

Mais le soulagement rapide de la douleur n'est pas l'unique raison qui fait de Preparation H le médicament pour les hémorroïdes le plus vendu au Canada. Preparation H est le seul médicament pour les hémorroïdes contenant une substance médicamenteuse appelée Bio-Dyne.

Preparation H avec Bio-Dyne fait quelque chose de plus: il réduit et aide à cicatriser les varices hémorroïdaires dont l'inflammation cause de la douleur. Preparation H est un traitement complet des hémorroïdes.

PREPARATION H AGIT DE DEUX FAÇONS: SOULAGEMENT RAPIDE. POUVOIR CICATRISANT.

BLAUPUNKT \$399

85

Aspen Digital AM/FM/cassette stéréo

la formule STÉRÉO AUTO

• QUÉBEC: 500 Boulevard 527-5648
• LÉVELL: 565 Tr. Capota 853-5515
• CHARLEVOIX: 535 Tr. R. Armand 825-8281
• MONTRÉAL: 2338 St-Dominique 587-7786



L'une des mille et une choses que vous pouvez brancher sur un Apple IIc.

Nous ne voulons pas vous dire d'acheter un Apple IIc pour faire marcher votre grille-pain. Bien que vous puissiez le faire si vous le voulez.

Mais nous voulons vous dire (et cela, en toute modestie) qu'aucun autre ordinateur personnel ne vous offre autant de possibilités de branchements que l'Apple IIc.

Aussitôt déballé, vous pouvez brancher votre Apple IIc sur votre téléviseur. Et accéder à la plus importante bibliothèque de progiciels au monde.

Dirigez une base de données d'entreprise.

Vous pouvez choisir parmi plus de 10 000 programmes Apple II: affaires, éducation, finances personnelles, agriculture, sciences, et pratiquement n'importe quel sujet possible et imaginable.

Pour obtenir une perspective différente de tous ces progiciels, vous avez le choix de brancher un écran monochrome ou un adaptateur pour moniteur couleur.

Vous pouvez brancher un modem et vous brancher sur une base de données d'entreprise ou télécommuniquer avec un réseau comme Infoglobe.

Si vous voulez pousser votre Apple IIc, vous pouvez y brancher un deuxième lecteur de disquettes. (Le premier est intégré.)

Pour les jeux, vous pouvez brancher une manette. Et même un casque d'écoute au cas où des extra-terrestres dangereux réussiraient à vous exterminer. (Une expérience fâcheuse que vous souhaiterez sans doute passer sous silence.)

Manœuvrez un porte-avions.

Vous pouvez brancher une souris et poursuivre, en paix, un passe-temps comme le dessin.

Et vous pouvez faire tout cela sans plus de connaissances techniques qu'il n'en faut pour brancher une lampe. Car tous les raccordements sont intégrés. (Cela veut dire que vous n'aurez jamais à acheter ni à installer une carte d'extension.) Une petite illustration au-dessus de chaque

Aucun autre
ordinateur personnel au
monde ne vous offre
autant de branchements.

câble vous indique même «où va quoi».

Si vous avez un penchant pour la technique, sachez que vous pouvez brancher pratiquement n'importe quoi... de votre grille-pain à un porte-avions. (Votre Apple IIc est assez puissant pour cela.)

Et comme il pèse moins de huit livres, vous pouvez transporter votre Apple IIc partout où il y a une prise de courant. Ce que vous trouverez facilement dans la plupart des murs et même dans les planchers.

Branchez-vous sur l'avenir.

N'oubliez pas que l'Apple IIc est doté d'une mémoire interne de 128K. Ce qui veut dire que vous pouvez y entrer toute l'information nécessaire pour bien exploiter une petite entreprise.

Voici enfin deux autres facteurs qui vous aideront à vous brancher...

Tout d'abord, le prix: vous pouvez vous équiper d'un Apple IIc pour moins de 2 000,\$ moniteur et support pivotant inclus.

Ensuite, l'avenir: de nouveaux logiciels et accessoires sont constamment en voie de développement pour l'Apple IIc.

Car chez Apple, nous savons exactement sur quoi nous brancher.



Liste des concessionnaires Apple

QUÉBEC

Antras Micro-Ordinateurs Inc.
Central Microsystems 4000 Inc.
Centre d'Informatique Abitibi Inc.
Centre du Micro-Ordinateur S.I.C.L. Inc.
Cesco Micro-Ordinateurs Québec Enr.
Co-Ordinateur 551 Inc.

Compucentre 122331 Canada Inc.
Compucentre Computer Centre
Computerland
Cosanco Informatique Ltée.
Dani-L. Ordinateur Inc.
Digicalc

Futur Byte
Gestrix 2000 Inc.
Info-Service Électronique Inc.
Infovideo Inc.
Innovations en Informatique
Jacques Gaumont Inc.
Le Centre de l'Ordinateur Logiciel Inc.

Le Groupe Informatique Komi Ltée.
Les Ordinateurs Rockland
Les Systèmes Data Du Canton Inc.
Magisystem Inc.
Maison Bit Inc.
Maison de l'Ordinateur et du Logiciel
de Laval

Micro-Boutique Éducative Inc.
Micro-Logie Inc.
Microserv J.B.F. Inc.
Ordinateurs 2000 Inc.
Ordinateurs Micromars Inc.
Ormic C.E.M. Inc.
Parmic Centre de Micro-Informatique

Parmic Zone 2000 Micro-Ordinateurs Inc.
Rivière-du-Loup Clavigraph (1979) Ltée.
S.I.M. Micro Inc.
Simco Inc. (Ordinateur)
Systemic Enr.
Systèmes Ormic Ltée.

Policier détenu pour le meurtre de son épouse

◆ MONTREAL (PC) — Un détective de 34 ans de Deux-Montagnes, est détenu par ses confrères de la Sûreté du Québec qui enquêtent sur la mort tragique de son épouse décapitée d'une décharge de carabine, dimanche après-midi, lors d'une excursion dans un boisé en bordure de l'usine de montage d'autobus de la General Motors, à Deux-Montagnes.

Le détective Robert Brown de la

police municipale de Deux-Montagnes, a raconté aux enquêteurs de la SQ qu'il faisait une excursion en forêt avec son épouse Gail Waters, 32 ans, et son enfant de 4 ans, lorsque sa compagne a été atteinte d'une puissante décharge de carabine à la tête.

L'impact d'une force dévastatrice a tué la jeune femme sur le coup.

Le policier a dit avoir laissé son épouse seule quelques instants pour

s'occuper de son enfant qui voulait assouvir ses besoins naturels. Il a expliqué avoir entendu le coup de feu et découvert le corps inanimé de son épouse.

Les agents Gilles Lamothe et Jacques Marceau de la SQ ont été chargés de l'enquête. "Nous avons décidé de le garder pour la nuit, il a besoin de protection", a déclaré un agent.

Fillette écrasée par un camion de cantine mobile

◆ Une fillette de cinq ans a perdu la vie à Saint-Martin de Beauce, hier, et un motocycliste de 24 ans a subi le même sort à Beauport. Ce sont Annie Poulin, fille de Carol Poulin, de Saint-Martin-Sud, et André Hamel, du 850 rue des Grives, à Beauport.

par Lucien LATULIPPE

La Sûreté du Québec précise que la fillette avait été écrasée, vers 14h30, par une camionnette d'une cantine mobile alors qu'elle se trouvait dans l'entrée privée de la mai-

son de ses parents. La victime était, semble-t-il assise à terre entre deux bâtiments.

Selon la SQ, le véhicule roulait sur la route 204, en direction ouest, et il serait entré sur la propriété des Poulin pour faire demi-tour. Une auto qui était garée près de l'entrée aurait empêché le camionneur de voir l'enfant dont la mort a été constatée à l'hôpital de Saint-Georges. Le poste de la SQ à Saint-Georges fait enquête.

Quant à M. Hamel, il aurait perdu la vie après que sa moto soit entrée

en contact avec la chaîne de rue pour ensuite glisser sur une distance de 82 mètres avant de s'immobiliser dans une clôture de bois en face du 1283 boulevard Raymond, à Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

L'enquête menée par la police de Beauport révèle qu'un ami de la victime, également en moto, l'accompagnait et qu'il l'aurait perdue de vue pendant quelques instants. En arrivant sur la scène de la tragédie, il était 1h55 hier matin, il s'est empressé de donner l'alerte, mais M. Hamel avait cessé de vivre.

FAITS DIVERS

Cocktails Molotov à Québec

◆ Les enquêteurs du Commissariat des incendies et de la sûreté municipale de Québec croient que c'est la vengeance qui peut être le mobile d'un double attentat commis à l'aide de cocktails Molotov, dimanche soir, dans la paroisse Saint-Pascal.

Les deux bouteilles remplies d'essence ont explosé à peu près au même moment, au 1515 de la rue de la Ronde et au 1540 de la rue Vitré, deux rues voisines.

La première a fracassé une fenêtre d'un appartement en dessous-sol mais a rebondi à l'extérieur et a brûlé sur la pelouse. L'autre a traversé une fenêtre de cuisine et a mis le feu aux rideaux, mais l'occupant est parvenu à éteindre le début d'incendie. Personne n'a été blessé et les dégâts sont minimes.

"On cherche toujours à démêler l'affaire mais il ne semble pas faire de doute qu'il s'agit là d'une chicane entre familles...", a dit l'enquêteur Jean Lépine, du Commissariat des incendies.

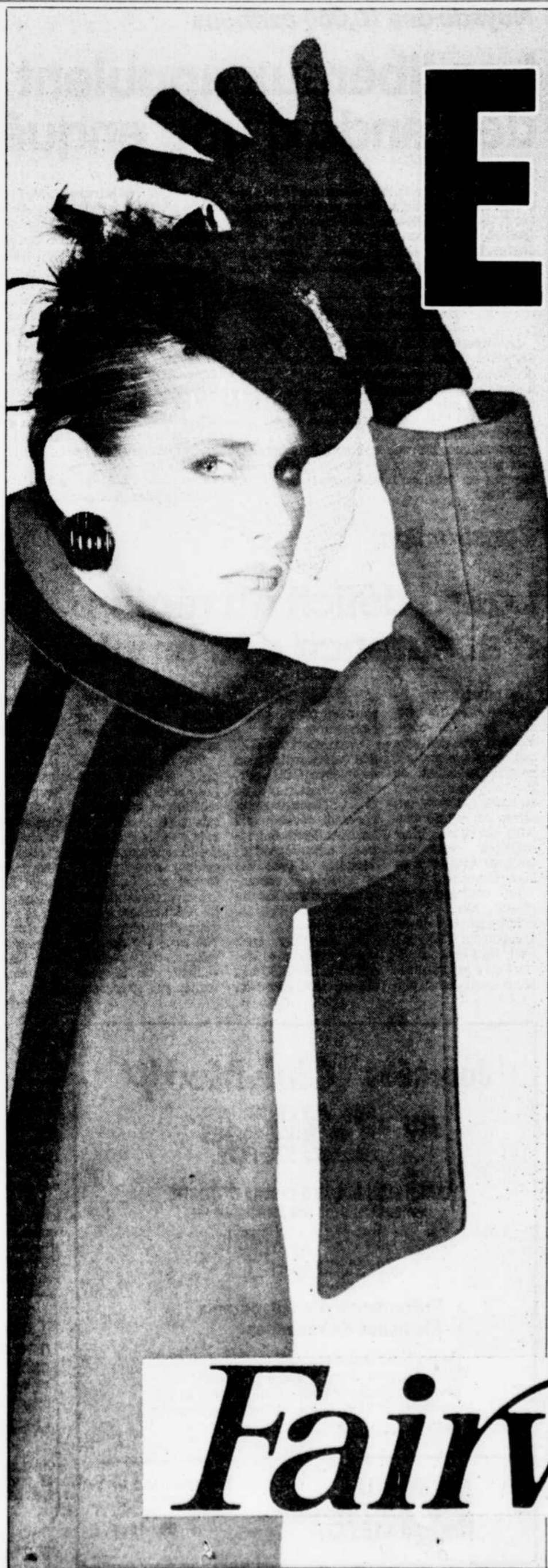
Les deux personnes visées sont deux frères, l'un âgé de 26 ans et l'autre de 17 ans. A la suite d'une histoire de cambriolage, ils auraient reçu des menaces.

L'enquêteur Lépine mène les recherches avec son confrère de la sûreté municipale, la détective Louis-Georges d'Anjou.



Procès attendu

Le procès de l'ancien ministre de l'Energie de la Saskatchewan, M. Colin Thatcher, fils d'un ex-premier ministre de cette même province, M. Ross Thatcher, a commencé hier à Saskatoon. Le millionnaire est accusé du meurtre de son épouse, JoAnn Wilson, de Regina, une ancienne reine de concours de beauté. Les quatre tentatives de libération sous cautionnement de M. Thatcher ont toutes été refusées.



E

NSORCELANTE!

JUSQU'À **25%** DE RABAIS

MANTEAUX D'HIVER

À PARTIR DE 89.99\$

DOLLARS-MODE GRATUITS DE FAIRWEATHER!

Avec chaque achat de 10\$, vous recevez 1\$, valable à votre prochain achat.

Détails concernant l'échange des dollars-mode dans les magasins.

Si vous savez ce que vous cherchez, vous savez où le trouver.

Fairweather

DES BÉNÉFICIAIRES DE CENTRAIDE (2)

L'écoute téléphonique: un service exigeant

A l'occasion de la campagne annuelle de Centraide, de quatre textes sur des groupes qui ont bénéficié de LE SOLEIL publie aujourd'hui le deuxième d'une série de cette cueillette annuelle d'argent.

◆ "Sans Centraide, nous ne pourrions exister", lance la coordonnatrice et seule permanente de Tel-Aide Québec, Mme Francine Roy. Cette année, Tel-Aide reçoit \$33,400 de Centraide, soit environ 95 pour 100 de son budget. Avec cette somme, Tel-Aide se classe dans les dix organismes les mieux subventionnés par Centraide.

par Yvan LEPINE

Selon Mme Roy, cette générosité provient de deux facteurs: l'ancienneté des rapports entre les deux organismes (Tel-Aide a littéralement été mis au monde par Centraide en 1972) et la qualité de ses services.

Car, 24 heures sur 24 et 365 jours par année, des bénévoles anonymes attendent les appels des personnes en détresse, ce qui l'apparente aux services essentiels. "Le problème que nous rencontrons le plus est celui de la solitude psychologique, des individus qui n'ont personne à qui parler. Mais, nous passons par tout la gamme des problèmes, qu'ils soient familiaux ou

interpersonnels", ajoute la coordonnatrice.

Une écoute de qualité

De plus, Tel-Aide se fait très sélectif dans le choix de ses écoutants. Récemment, l'organisme a entrepris de recruter de nouveaux écoutants, mais ceux-ci ne pourront entrer en fonction qu'après avoir suivi 24 heures de formation en écoute active et ils devront ensuite être accompagnés les six premières semaines. Du groupe de 27 qui vient de débiter leur formation, Mme Roy s'attend à ce que seulement 15 soient de retour pour la deuxième séance. "Car, plusieurs ne reviennent pas après avoir été mis au courant des exigences et une sélection serrée est faite dès la première rencontre".

En plus d'accorder une quinzaine d'heures à Tel-Aide, les bénévoles doivent accepter les principes rigoureux de l'organisme, soit: le respect entier de l'appelant jusqu'à son désir de mourir, la non-intervention, le non-jugement et l'anonymat. "Nous pensons que chaque individu a au fond de lui-même ce qu'il faut pour se sortir des

difficultés. Nous voulons permettre à l'appelant de voir clair en lui-même en lui fournissant un miroir anonyme dans lequel il peut se regarder. Nous ne faisons pas du placotage. Nous ne voulons pas leur faire dire ce qu'ils ont vécu, mais bien comment ils l'ont vécu", insiste la coordonnatrice.

Né de Centraide, Tel-Aide a, à son tour, fait des petits dans la région, soit à Thetford-Mines, Rivière-du-Loup, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Pascal de Kamouraska, La Malbaie, Portneuf, Matane et prochainement Baie-Saint-Paul. Cependant, l'écoute continue de même que l'anonymat des appelants et des écoutants sont beaucoup plus difficiles à assurer dans ces municipalités un peu plus petites.

Sur les quelque 8,000 appels reçus par Tel-Aide l'an dernier, ce sont les femmes de 25 à 45 ans qui représentent le groupe d'appelantes le plus important. De plus, les statistiques de l'organisme indiquent que c'est entre 18h et 23h que le plus grand nombre d'appels leur sont placés, alors que la période de l'année n'a aucune influence sur ce nombre.



Mme Francine Roy, le seul membre de Tel-Aide qui peut être interviewée sans rompre l'anonymat de l'organisme (elle est coordonnatrice et ne fait pas d'écoute) explique

que Tel-Aide veut offrir un service gratuit d'écoute ininterrompue et de qualité, sans ingérence dans la vie de l'appelant.

Noyade des 10,000 caribous

Les libéraux appuient la demande d'une enquête

◆ Même si le premier ministre René Lévesque a repoussé la demande d'une enquête publique sur la mort des 10,000 caribous dans le Nouveau-Québec, l'opposition libérale est revenue à la charge, hier, et a décidé d'appuyer la requête de la société Makivik qui demande la tenue d'une telle enquête.

par Réjean LACOMBE

Les députés libéraux responsables des dossiers des loisirs, chasse et pêche, de l'environnement et de l'énergie et ressources, Marc-Yvan Côté, Lise Bacon et Pierre Fortier, considèrent qu'une étude interne menée par le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, serait nettement insuffisante.

Les critiques libéraux adressent différents blâmes aux ministres du gouvernement Lévesque touchés de près par cette noyade des 10,000 caribous.

Le député d'Outremont, M. Pierre Fortier, déplore le fait que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, ait voulu enlever tout blâme touchant Hydro-Québec avant d'avoir reçu le rapport portant sur l'évaluation des causes de cette catastrophe.

Pour sa part, Mme Lise Bacon estime que les ministres impliqués dans ce dossier pourraient déterminer les causes objectives et subjectives qui ont conduit à cet accident. Du même souffle, la députée de Chomedey croit que le ministre Ouellette aurait pu prendre l'initiative de convaincre le ministre Guy Chevrette de tenir une enquête publique sur toute cette affaire.

Pour sa part, le député de Charlesbourg s'étonne de constater que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche n'ait pas pris les devants en prenant position quant à la tenue d'une telle enquête afin de déterminer les causes d'une telle catastrophe et éviter que des incidents semblables ne se reproduisent.

Construction

Lourd déficit du régime d'assurance des employés

◆ MONTREAL (PC) — Les dirigeants de la CSN-construction veulent que soit comblé le plus tôt possible le déficit de \$5,5 millions accumulé au cours des trois dernières années au chapitre du régime d'assurances des travailleurs québécois de la construction.

En conférence de presse, hier, le secrétaire général du regroupement CSN, Michel Gauthier, a déclaré qu'il savait que le feu couvait depuis plu-

sieurs mois sans cependant en connaître l'ampleur exacte. Un rapport de l'Office de la construction du Québec (OCQ), porté à la connaissance de la CSN-construction vendredi, révélait que les travailleurs ont réclamé davantage d'indemnités en 1982-1983 et 1984 comparativement aux années précédentes, d'où le déficit actuel.

M. Gauthier croit que les prévisions des actuelles de l'OCQ ont été dépassées en raison d'une fructueuse campagne d'information sur le régime d'assurances. Plus de gens ont déclaré des frais pour hospitalisation, médication et assurance-salaire parce qu'ils ont appris qu'ils y avaient droit grâce à une vaste campagne d'information. Les représentants de la CSN-construction, qui parlent au nom de 17,5 pour 100 des travailleurs de ce secteur, veulent que le gouvernement se penche

immédiatement sur la question de sorte que les indemnités du régime d'assurances puissent être maintenues au niveau existant.

Ils profitent de l'occasion pour demander la réouverture des négociations dans le secteur de la construction pour l'ensemble des avantages sociaux.

Les travailleurs de la construction ont vu leurs conditions de travail fixées par décret gouvernemental, le 31 août.

Selon la CSN-construction, le gouvernement a alors négligé d'augmenter la contribution des employeurs au régime d'assurances. Pour combler le déficit il faudrait que les employeurs versent dorénavant six cents et demi par heure de travail estime-t-on. Le régime d'assurances des travailleurs de la construction est entièrement défrayé par l'employeur.

J'ai droit à mon opinion dans "LA PAGE DES LECTEURS"

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

647-3333

ULTRAVALEUR

Le style H.R.

MAINT. 2795\$

Vous avez travaillé vraiment fort et pendant de longues heures. Vous méritez donc un superbe manteau de fourrure H.R. Tout spécialement pendant que nos magnifiques fourrures à poil long sont offertes à 30% de rabais (et elles ne se vendront pas à un prix plus bas cette année). Les fourrures H.R. De qualité indiscutable et de fabrication soignée. Vous la méritez bien et surtout, vous la porterez avec élégance.

MANTEAU DE CHAT SAUVAGE, COYOTE ET RENARD BLEU

Prix rég. 3995\$

MAINT. 2795\$

MANTEAU DE CASTOR

Prix rég. 2595\$

MAINT. 1795\$

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)

HOLT RENFREW

Journées Club Med

au CLUB VOYAGES STE-FOY

LUNDI et MARDI, LES 15 et 16 OCTOBRE
venez fêter avec des fanatiques du

Club Med Expert

• Présentation d'un diaporama
• Ambiance de vacances

De plus, avec tout achat d'un séjour au Club Med de votre choix, entre les 15 et 20 octobre, nous vous remettrons gratuitement un sursac Club Med, d'une valeur approximative de 30\$.

CLUB VOYAGES STE-FOY

2600, boul. Laurier
Place Belle Cour,
Ste-Foy
653-1024

Les comptoirs parfums et beauté Jean Coutu

...à des prix
séduisants!



Ralph Lauren
au choix

Avec tout achat de produits Lauren de Ralph Lauren, obtenez gratuitement:

- Lotion corps 80 ml ou
- Cologne vapo 25 ml ou
- eau parfumée pour le corps 100 ml



JE REVIENS

Avec tout achat de produits Je Reviens de Worth recevez en prime:

- 1 savon 20 g
- 1 crème de corps 20 g
- 1 eau de toilette 7 ml

Le tout présenté dans une jolie pochette

calandre



Avec tout achat de produits de la prestigieuse collection Calandre de Paco Rabane, obtenez gratuitement un magnifique coffret contenant:

- 1 savon 20 g
- 1 eau de toilette 20 ml
- 1 L sachet de crème pour le corps

Achat minimal **15,00\$**

MARCELLE
Cosmétiques hypo-allergènes non parfumés
...car la peau de toute femme est délicate.



Avec tout achat de 9,50\$ et plus de produits Marcelle

OBTENEZ GRATUITEMENT
une crème hydratante
50 ml
d'une valeur de **7,25\$.**

Marcelle vous offre une ligne complète de produits de beauté de haute qualité. Sans parfum ni artifice, pour une beauté toute naturelle.



pierre cardin

Lotion après-rasage
58 ml d'une valeur de 16,50\$
seulement

10⁸⁹

Exclusif à nos comptoirs parfums et beauté



Roc


Avec tout achat de produits de maquillage Roc, obtenez gratuitement un fard paupières d'une valeur de **11,50\$.**

Guy Laroche

Avec tout achat de **12,50\$** et plus de produits Fidji de Guy Laroche, vous recevrez en prime un savon Fidji de 100 g

Anais Anais (cacharel)

A l'achat de **16,00\$** ou plus de produits Anais Anais de Cacharel, vous obtenez en prime une eau de toilette de 30 ml



Yardley

Savons parfumés en format de 3, valeur de 7,75\$
pour seulement

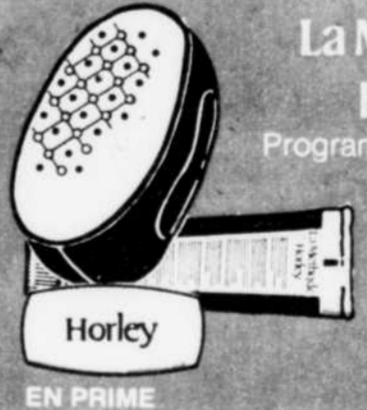
6³⁹

CONCOURS BAS DE NOËL
Participez au concours Bas de Noël 2005. Les coupons sont disponibles dans toutes les succursales. Tirage 20 décembre 1984. No. 79-20-5



MAVALA

Avec tout achat de 5,00\$ et plus de produits pour les ongles Mavala, obtenez gratuitement un dissolvant 100 ml d'une valeur de **4,95\$.**



La Methode Horley
Programme de massage corporel

Valeur **16⁹⁹**
Seulement

9⁷⁹

EN PRIME
Une crème de massage 110 ml
Une valeur de 6\$



L'ORÉAL

Aubaine exceptionnelle
Mascara L'ORÉAL
valeur de 5,50\$
seulement

3³⁹



Cover Girl

Fards paupières
jeux de 4
couleurs
seulement


3²⁹



Maybelline

Rouge à lèvres
2⁴⁹

Accessoires de maquillage
Rabais de **25%**



PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

Québec:
• Place Fleur de Lys
• Carrefour Les Saules
• 2090, boul. Ste-Anne
• 1455, chemin Ste-Foy

Ste-Foy
• Place des Quatre-Bourgeois

Charlesbourg
• 8940, boul. Henri-Bourassa

Centre de travail adapté R-10

La productivité a raison de 4 handicapés

◆ Convoqués dans le bureau du directeur de la production, M. Jacques Lemieux, un matin de juillet, ils ont appris les quatre en même temps leur congédiement.

par **Monique GIGUERE**

Clément Marceau, 28 ans, ex-patient psychiatrique, est un vieil employé des Ateliers R-10, un centre de tra-

vail adapté (CTA) qui fabrique des vadrouilles, des lavettes, des cabanons, des clôtures et des garages à neige. Il a vécu la transition de l'atelier protégé au CTA en septembre 1980. Il a neuf ans de service.

Benoît Rancourt, 29 ans, handicapé visuel et déficient mental léger, Benoît Lamontagne, 28 ans, déficient intellectuel

moyen, et Rosaire Bouffard, 49 ans, handicapé physique et mental moyen, sont aussi de vieux routiers avec respectivement huit, six et huit ans d'ancienneté.

Ce matin du 9 juillet, leur expérience de travailleurs rémunérés depuis quatre ans était sur le point de prendre fin. Sans autre préavis que celui-là, M. Lemieux leur a appris

qu'ils n'en avaient plus que pour une semaine à R-10 et, qu'au retour des vacances le 31 juillet, ils devraient se présenter à l'Atelier centre-ville, au 115, rue du Sacré-Coeur, dans Saint-Sauveur, un centre de travail occupationnel rattaché à l'hôpital Robert-Giffard.

Les vacances ont cependant duré plus longtemps que prévu.

Elles se sont prolongées tout le mois d'août jusqu'au lendemain de la Fête du Travail, l'Atelier centre-ville n'ayant pu accueillir les nouveaux venus avant le 4 septembre.

Manque de productivité

Même si les motifs de ces quatre congédiements en bloc n'ont jamais été couchés sur

papier malgré la demande expresse de la mère de l'un des quatre travailleurs handicapés mis à pied, Mme Olivette Lamontagne, la raison invoquée a été le manque de productivité.

"On nous a dit que nous n'étions pas capables de fournir le rendement demandé et, qu'au lieu de nous pousser dans le dos, nous serions transférés dans un endroit où nous pourrions travailler à notre rythme sans être bousculés", ont déclaré, au cours d'une entrevue au SOLEIL, les quatre compagnons d'infortune.

Et les dirigeants de R-10, racontent-ils, de se mettre en devoir de leur dorer la pilule en assurant qu'ils se sentiraient mieux à l'Atelier centre-ville, que le travail y serait moins forçant et qu'ils rentreraient moins fatigués le soir à la maison.

Toutes choses avec lesquelles les quatre ex-employés des Ate-

liers R-10 sont pleinement d'accord. Sur-tout Benoît Lamontagne qui en avait ras le bol de se faire crier par le contremaître de se dépêcher, d'aller plus vite, toujours plus vite.

Seul un petit détail a été omis le jour où ils sont partis. Personne leur a dit qu'en terminant leur emploi à R-10, ils cessaient en même temps de recevoir le salaire minimum.

Chômeurs

Depuis le 31 juillet,

Clément, Rosaire et les deux Benoît sont chômeurs! Ils touchent \$168 d'assurance-chômage par 15 jours, plus \$20 d'allocation par semaine depuis qu'ils fréquentent l'Atelier centre-ville. En tout, ils encaissent \$516 par mois comparativement à \$531.32 nets aux Ateliers R-10, soit une perte de \$15.32 par mois.

Une fois terminées les prestations de chômage, dans un an, se substitueront celles d'aide sociale. Les montants, encore une

fois, seront à peu près équivalents.

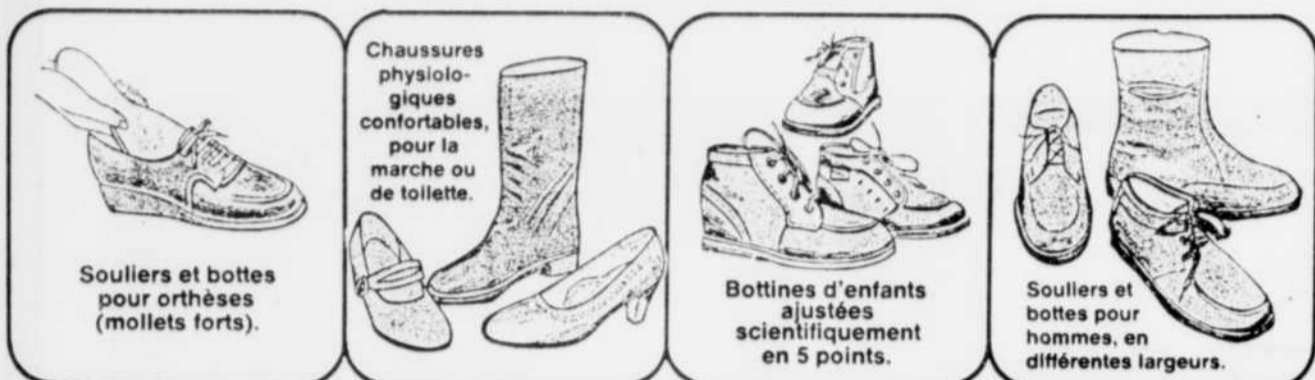
Donc, rien de dramatique au point de vue revenus. Mais en termes de statut et d'intégration professionnelle, toute une différence!

Non seulement dans un an, Clément, Rosaire et les deux Benoît auront-ils retrouvé leur ancien statut d'assistés, mais ils se seront aussi réhabités à vivre dans un milieu surprotégé où on ne s'emploiera qu'à les occuper.



Le Soleil, René St-Pierre
Travailleurs salariés pendant quatre ans, Rosaire Bouffard, Clément Marceau, Benoît Lamontagne et Benoît Rancourt retrouveront, dans un an, leur ancien statut d'assistés.

VOS CHAUSSURES VOUS FONT SOUFFRIR? NOTRE SOLUTION:



Souliers et bottes pour orthèses (mollets forts).

Chaussures physiologiques confortables, pour la marche ou de toilette.

Bottines d'enfants ajustées scientifiquement en 5 points.

Souliers et bottes pour hommes, en différentes largeurs.

TROIS EMPREINTES FREQUENTES



Pied creux 3e degré

Pied plat durillon à la plante

Pied normal avec ses 3 points d'appui

Des chaussures ajustées à vos pieds par un orthésiste-prothésiste du pied, voilà une démarche dont vous serez entièrement satisfait.

À la fine pointe de la technologie, le podoscope évalue avec précision les mauvais points d'appui, souvent cause de problèmes de pied. Nous avons à notre disposition un service d'atelier professionnel de fabrication ou modification de chaussures et d'orthèses du pied.

Les ordonnances pour toutes les techniques (chaussure orthopédique sur mesure et support) sont exécutées avec précision. Nous avons, avec les années, perfectionné une technique de moulage au plâtre qui nous permet de concevoir et fabriquer une orthèse d'une précision inégalée.

Cette orthèse est interchangeable, d'une paire de chaussures à une autre, pourvu qu'il s'agisse de chaussures qui conviennent à votre pied.



C. POULIOT
Orthésiste-prothésiste du pied

Pour vos ordonnances médicales
Permis M.A.S. 2103-6232
Membre F.P.P.
Membre AQOPP

LES PROFESSIONNELS DE LA CHAUSSURE Inc.
821, 3e Avenue, Québec, 524-4117

norman



- A- Manteau de pure laine vierge, très design de coupe, manches tulipes avec insertion de cuir véritable, col de cuir. Noir. Tailles 3 à 11 ans. **325.00**
- B- Manteau de tweed de laine, coupe couturier à double croisé, col tailleur. Tweed gris et blanc. Tailles 3 à 13 ans. **250.00**
- C- Long boa de chat sauvage. **40.00**



mail centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon

Inquiétudes sur le sort des personnes congédiées

◆ "Pour une question de gros sous, mon fils va subir un retard considérable dans son intégration au travail et sa conquête de l'autonomie."

Mère d'un garçon handicapé intellectuel, Mme Olivette Lamontagne n'accepte pas aisément le renvoi de Benoît des Ateliers R-10 après six ans. Il était heureux à R-10, affirme-t-elle, jusqu'à ces derniers temps où l'objectif de rentabilité de l'entreprise a pris le pas sur les préoccupations d'ordre social.

En même temps que trois de ses copains également handicapés intellectuels, physiques ou psychiques, Benoît Lamontagne a été congédié, le 13 juillet, des Ateliers R-10 pour être transféré dans un centre de travail occupationnel, l'Atelier du centre-ville rattaché à l'hôpital Robert-Giffard.

"C'est comme un élève à qui on fait doubler une classe, commente Mme Lamontagne. Il se retrouve avec des plus petits et il perdra tôt ou tard le goût de l'effort."

Du monde ordinaire

La solution aux problèmes financiers des centres de travail adapté (CTA), subventionnés par l'Etat pour compenser le manque à gagner conséquent à l'embauche, en majorité, de personnes handicapées, ne réside pas dans le congédiement des travailleurs moins productifs, estime Mme Lamontagne.

Sans être d'accord avec la politique du bâton, elle croit que les travailleurs handicapés pourraient arriver à fournir un rendement acceptable si l'encadrement était resserré. Au contraire, regrette-t-elle, on s'empresse de les renvoyer pour les remplacer par des handicapés plus légers.

"A ce régime-là, prédit-elle, les CTA vont bientôt se retrouver avec, à leur emploi, tout du monde ordinaire."

Mme Lamontagne, qui se félicitait de voir son fils progresser à R-10, s'inquiète de plus belle pour son avenir. "Nous n'allons pas vivre éternellement, mon mari et moi, fait-elle remarquer au cours d'une entrevue. Nous voulions que

Benoît quitte la maison et prenne un logement, qu'il s'habitue à administrer un budget. Maintenant qu'il ne touche plus de salaire et qu'il n'est pas admissible à l'aide sociale à cause d'un héritage de son grand-père, tous nos beaux projets sont à l'eau."

Embarrassé

Pour Clément Marceau, ex-patient psychiatrique congédié en même temps que Benoît Lamontagne et deux autres copains de R-10, le problème se pose différemment. Clément est un jeune homme qui a connu une enfance tumultueuse et a fait une dépression à l'âge de 16 ans. Il n'est pas déficient intellectuellement et se sent mal à l'aise avec la clientèle de l'Atelier centre-ville.

"La première journée, raconte-t-il, cela m'a gêné de tomber parmi des déficients mentaux, des gens avec des problèmes de comportement. Je trouve ça difficile à vivre."

Son impression en est une de régression, même s'il reconnaît que c'est moins stressant, moins énervant à l'Atelier centre-ville qu'à R-10.

"A l'Atelier centre-ville, on ne nous en demande pas plus que ce qu'on est capable de donner", renchérit Benoît Rancourt qui reconnaît ne pas travailler aussi vite qu'un autre. "Je donne ce que je peux", déclare-t-il l'air satisfait.

En effet, comme l'avaient annoncé les dirigeants de R-10 à Clément, Rosaire et aux deux Benoît, l'atmosphère à l'Atelier centre-ville est plus détendue. Personne ne crie d'aller plus vite. Les stagiaires ensachent, sans se presser, des gommes à effacer, des ballons, des ouvre-bouteilles, des peignes, des serviettes, des débarbouillettes.

"C'est un net recul pour ce monde-là", soupire Mme Olivette Lamontagne qui espère que l'Association québécoise des entreprises adaptées (AQEA), qui se réunit aujourd'hui à Québec pour discuter de son avenir, saura trouver aux problèmes financiers des CTA des solutions autres que le congédiement des "personnes pour lesquelles ces ateliers ont été créés".



LE PETIT QUARTIER

des grands spécialistes!



Alimentation 7 jours sur 7

L'ÉPICERIE DU PETIT QUARTIER

AU PETIT SUISSE

BOULANGERIE LA MÈRE MICHELLE

1191 rue Cartier, vaste stationnement à l'arrière

Dossier du Colisée

Pelletier s'en remet à ses fonctionnaires

◆ Le service du contentieux est seul juge pour aller ou non en appel de la décision rendue par la Commission d'accès à l'information sur le dossier du Colisée. Les élus du

Progrès civique n'ont strictement rien à y voir.

par Pierre-Paul NOREAU

C'est du moins ce qu'a soutenu hier le maire de Québec, M. Jean Pelletier. "La décision de remettre ou non le rapport du vérificateur interne de la ville au représentant de l'opposition a été prise par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Le soussigné et les élus n'ont pas été impliqués du tout dans la décision du contentieux. La décision d'aller en appel est exactement de la même nature."

M. Pelletier a voulu dissocier la cause gagnée par le conseiller Mainguy et le contenu du fameux document. Sur le contenu, il a spécifié que les élus de son parti allaient incessamment prendre une décision pour révéler ou non les coûts relatifs à l'agrandissement du Colisée. Quant au document lui-même, les fonctionnaires du contentieux seuls décideraient de l'attitude à prendre.

Le représentant de l'opposition, M. Pierre Mainguy, lui a toutefois rétorqué que ça faisait au moins deux ans que le maire lui-même refusait de divulguer les coûts d'agrandissement et de rénovation du Colisée. "Il ne faut pas que M. Pelletier pense que les gens vont croire qu'il n'est jamais intervenu dans ce dossier."

Brutalité

Le maire Pelletier a par ailleurs profité du conseil d'hier pour servir ses reproches au quotidien LE SOLEIL sur le dossier de la brutalité policière. "J'ai été surpris du traitement flamboyant donné à une enquête sur la brutalité policière. Les gens de l'université impliqués ont eux-mêmes dénoncé la façon dont le quotidien du matin a traité cette recherche."

A son avis, le journal a tenté de se corriger par le biais d'un éditorial, "mais on pourra difficilement réparer le tort causé au corps policier de Québec."

Le maire a spécifié qu'il pouvait y avoir de regrettables mais rares exceptions au sein de la force policière, mais un sondage récent démontre que 73 pour 100 de la population est satisfaite du service de police de Québec.



Travailleurs face aux gardiens, chez Procycle, au début du mois.

photo collaboration spéciale, Michel Proulx

Les syndiqués accusent Procycle d'intimidation

◆ SAINT-GEORGES — La compagnie Procycle Inc. a procédé vers 16h15 hier à la sortie d'un camion-remorque contenant de la marchandise, en présence d'agents de la Sûreté du Québec et de la sûreté de Saint-Georges. De plus, un employé syndiqué, M. Réjean Poulin, aurait été légèrement blessé par le camion.

déclencher la grève au moment jugé le plus opportun. La partie syndicale n'a pas eu le temps d'agir car dès le lendemain soir, soit le 30 septembre, la décision d'un lock-out a été prise par les dirigeants de la compagnie, afin de prévenir les "pots cassés", tout en s'assurant n'avoir à déplorer aucun bris aux équipements et bâtiments, comme l'indiquait au SOLEIL, M. Raymond Dutil, vice-président du groupe Procycle Inc.

Dès le début du lock-out, des piquets ont été établis aux abords de l'usine et de leur côté, les dirigeants de l'entreprise ont procédé à l'engagement d'agents de sécurité pour surveiller les abords clôturés de l'usine avec des chiens.

Manifestation

En dépit de l'appréhension de troubles à la suite des événements survenus dans les premiers jours du lock-out sur les lignes de piquetage, alors que trois agents de sécurité auraient été blessés, la manifestation du 6 octobre d'environ 250 personnes dans les rues du centre-ville de Saint-Georges, à l'endroit des dirigeants de Procycle Inc., s'est déroulée dans le calme en présence de deux agents de sûreté municipale.

Le but de cette manifestation était de sensibiliser le public au lock-out de l'entreprise et à la décision rendue en cour supérieure du district de Beauce, par le juge Vincent Masson, d'accorder une injonction n'autorisant que cinq personnes sur les lignes de piquetage à chacune des trois sorties de l'usine.

Les négociations

Pour le renouvellement d'une nouvelle convention collective, le syndicat réclame un contrat de travail d'une durée de deux ans prévoyant des hausses annuelles de salaire de \$0.75 l'heure.

De son côté, la partie patronale offre le renouvellement d'un contrat d'une durée de trois ans prévoyant des hausses annuelles de \$0.45 l'heure pour la première année, de \$0.35 l'heure la seconde année et un minimum de \$0.45 l'heure la dernière année indexé au coût de la vie si celui-ci est supérieur à 6.5 pour 100 avec toutefois un maximum de \$0.70 l'heure d'augmentation.

Le salaire moyen chez Procycle Inc., étant de \$7.40 l'heure, ceci représente une augmentation de salaire de 6.1 pour 100 la première année, de 4.5 pour 100 la seconde année et un minimum de 5.5 pour 100 la dernière année du contrat.

Rencontre de la dernière chance entre les cols bleus et Vanier

◆ Rencontre de conciliation qui pourrait être une rencontre de la dernière chance aujourd'hui, dans le dossier du renouvellement de la convention collective des employés manuels de Vanier.

par Pierre-Paul NOREAU

Le conciliateur aurait laissé entendre qu'il s'attendait à un effort sérieux des parties, sans quoi la conciliation pourrait prendre fin faute d'ouvertures.

Selon Mme Monique Cloutier du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le conciliateur a enjoint la partie patronale d'aller faire clarifier son mandat, la dernière fois. Selon M. Jean-Paul Lafrance du service du personnel, la demande a plutôt été adressée aux deux parties.

Puisque celles-ci ont des difficultés à s'entendre sur la description de l'état actuel du dossier, il serait étonnant qu'elles se rejoignent tout d'un coup.

Selon la porte-parole syndicale, la situation est "catastrophique, ça achoppe tout simplement sur tous les points". Aux dires de M. Lafrance, "si on parvenait à régler

certains problèmes de définitions de termes, on aurait déjà un bon bout de chemin de fait..."

Un des points majeurs de ces négociations touche les employés auxiliaires, semble-t-il. D'une part, la partie syndicale voudrait les voir embaucher sur une base régulière après qu'ils aient accumulé un certain nombre de jours de travail. Du côté patronal, les auxiliaires ne peuvent être embauchés sur une base permanente, étant donné que les besoins de la ville ne pourraient justifier leur présence et leur salaire à l'année.

Les moyens de pression seraient déjà amorcés selon la partie patronale, avec des blessés et des malades plus nombreux que d'habitude. Quant à la présence de Mme Cloutier dans le dossier, MM. Lafrance et Jean-Paul Nolin, maire de Vanier, estiment qu'il peut s'agir d'un facteur de difficulté, rappelant les longues négociations de Charny et de Lévis où elle était impliquée. Le maire Nolin reconnaît toutefois qu'il n'est pas très au courant des points majeurs du dossier, le conseil s'intéressant presque exclusivement à ce qui touche le budget dans cette négociation.

SERVICE DE COIFFURE À DOMICILE

Les Bigoudis roulants enr. POUR LE MEILLEUR PRIX ET LE MEILLEUR SERVICE EN VILLE Bigoudis roulants enr. Tél.: 663-7668



Un intérieur à votre portée



COLETTE BEAUDOIN

De plus en plus notre chez soi prend de l'importance. Le rythme de vie est très souvent rapide. Les gens cherchent maintenant un lieu pour se retrouver. Par conséquent la décoration devient plus raffinée. Une recherche constante à refléter sa personnalité, manifeste à l'intérieur de sa demeure. Un intérieur à votre image favorisant la

détente, la douceur, le confort et surtout vos besoins, autant d'aspects que vous devez cerner pour créer votre chez-soi.

Mais chose inévitable, une imagination fertile ne donne pas toujours le résultat escompté. Une personne qualifiée en décoration pourra vous éviter ces situations trop souvent onéreuses. Une orientation de vos projets, des suggestions intéressantes, contribueront à votre réussite.

Une bonne conseillère en décoration saura puiser à la source de votre imagination de quoi aménager ses espaces où vous vivez chaque jour. Elle organisera, sélectionnera pour vous les matériaux, textures, palette de couleurs pour créer des pièces harmonieuses. C'est dans cet ordre d'idée que Colette Beaudoin, ayant déjà une boutique à Plaza Laval, a ouvert sa deuxième boutique à Place Lebourgneuf.

"Imagine" Colette et son équipe sont à votre service. Son objectif, concrétiser vos rêves et vos besoins.



RESIDENCE L'ARBREAU/COMMERCE

DENTELLES IMPORTÉES DUVET PAPIER PEINT DRAPERIES COUVRE-LITS VENTILANTES

SERVICE À DOMICILE 651-4561 623-5042

Place Lebourgneuf Plaza Laval (sous-sol)

RECENSEMENT 84

QUÉBEC

Électrices, électeurs,
vérifiez si votre nom est inscrit et
bien inscrit sur la liste électorale
que vous recevez chez vous.

Du 22 au 27 octobre,
c'est la révision.
Voyez-y!

lundi 22

mardi 23

mercredi 24

jeudi 25

vendredi 26

samedi 27

OCTOBRE

Electricités! Électeurs!

Du 22 au 27 octobre, c'est la révision des listes électorales. Prenez le temps de bien vérifier celle que vous recevez chez vous.

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants).

Après vérification, si vous devez effectuer une inscription, une correction ou une radiation, vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous. Vous trouverez l'adresse sur une liste publiée dans les journaux ou en communiquant avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Les bureaux de dépôt sont ouverts aux heures et jours suivants: du lundi 22 octobre au samedi 27 octobre de 8 h à 22 h.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins).

Pour connaître les nom, adresse et numéro de téléphone des réviseurs ruraux, vous devez consulter la liste électorale que vous avez reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Convocations

Il se peut que les réviseurs des listes électorales vous convoquent. Répondez à cette convocation. Sinon, vous perdrez votre droit de vote.

N'oubliez pas que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, dépend de votre inscription sur la liste électorale.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin

financement des partis politiques

carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

Chute de la rivière Chaudière

Le public est consulté sur la fin des travaux du parc

◆ CHARNY — La municipalité régionale de comté (MRC) des Chutes-de-la-Chaudière tiendra une consultation publique, ce soir et demain soir, en vue de l'élaboration d'un plan directeur devant servir à compléter l'aménagement du parc entourant la chute de la rivière Chaudière.

par Gilles PEPIN

Ce soir, les dirigeants de la MRC entendront surtout les élus municipaux du territoire situé à l'ouest de la circonscription de Lévis. Demain, le micro sera réservé aux citoyens et représentants d'organismes du milieu. Ces deux réunions seront tenues, à compter de 19h30, à la mairie de Charny, où la MRC tient habituellement ses séances.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une entente qui a été conclue, au mois de mai dernier, entre la MRC et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le ministère a octroyé une subvention de \$50,000 pour réaliser l'étude devant en effet dégager une vocation pour ce parc, une propriété du gouvernement provincial. Ce dernier a déjà dépensé \$1,3 million aux abords des chutes, de-

puis quelques années, en y aménageant des belvédères, un terrain de stationnement, des sentiers et un kiosque d'information touristique.

L'étendue du parc est considérable, partant du pont du Canadien national, dans Charny et Saint-Rédempteur, et s'étendant jusqu'au fleuve. Les maires ont, jusqu'à maintenant, convenu d'une vocation plutôt récréative, du côté ouest de la rivière, et d'une dimension plus touristique sur la rive du côté est, qui est un peu plus élevée, se prête davantage à l'observation.

Les dirigeants de la MRC étudient aussi la possibilité de recommander des travaux de réfection du barrage placé en haut de la chute, de façon à élever le niveau d'eau dans le

bassin, comme c'était le cas jusqu'à ce que survienne un effondrement, en 1970. Le bassin, situé en amont du barrage pourrait ainsi redevenir utilisable pour le canotage et autres activités nautiques.

Patrimoine valorisé

La MRC des Chutes-de-la-Chaudière est particulièrement active, ces temps-ci. Elle déploie aussi des efforts, qui excèdent ses responsabilités découlant de la loi 125 relative à l'aménagement du territoire et l'urbanisme, en ce qui concerne les ressources patrimoniales.

Le 19 octobre, au centre communautaire de Saint-Romuald, dans la rue du Sault, il y aura un colloque et

des ateliers de discussions. L'initiative, une première au Québec, est menée avec la collaboration de l'Association québécoise d'urbanisme. La rencontre aura pour thème: "Le patrimoine et le développement culturel, des instruments utiles et rentables".

La réunion aura deux objectifs, a informé le secrétaire-trésorier de la MRC, Mme Suzanne Hénault: d'abord sensibiliser les élus locaux, les fonctionnaires municipaux et les organismes quant à des actions souhaitables pour une mise en valeur du patrimoine et une planification d'équipements, puis donner des exemples de municipalités qui ont trouvé pertinent de mettre en place des équipements culturels pour favoriser le développement régional.



Nouveau chef

Le maire Pierre Bernier, à gauche, a présidé, hier soir, à la prestation du serment de M. Jacques Marchand, au poste de directeur du service de la protection publique de Charlesbourg, à compter d'aujourd'hui. Originaire de la circonscription de Portneuf et possédant une expérience de 18 ans, M. Marchand est diplômé du cours de gestion policière à l'université du Québec à Trois-Rivières et en administration policière avancée au Collège canadien de la police. Il occupait les mêmes fonctions à Matane depuis 1981.

CUQ et CTCUQ: dépenses accrues

◆ A deux, la Communauté urbaine de Québec et la Commission de transport de la CUQ connaîtront une progression moyenne des dépenses de l'ordre de 12,7 pour 100 en 1985, exigeant des municipalités un effort additionnel de 4,1 pour 100, sous forme de quote-part, y compris pour l'assainissement des eaux et

l'incinération des déchets.

Seules indications données par la CUQ, ses revenus seront portés de \$13,2 millions, cette année, à \$15,9 millions en 1985. Les dépenses augmenteront de 4,24 pour 100, passant de \$40,2 millions à \$44 millions. La contribution des municipalités, at-

teindra \$28,2 millions, comparativement à \$27 millions, en 1984.

Au niveau de la CTCUQ, les revenus atteindront \$52,9 millions, auxquels s'ajoutera un surplus de \$1,1 million réalisé en 1983. Les dépenses se chiffrent par \$66,5 millions, soit environ 15 pour 100 de plus que cette année.

VENTE D'ÉCOULEMENT BI-ANNUELLE

Poupée Bout'Chou en prime!

A l'achat d'un Colecovision et d'une cartouche Coleco.

Colecovision



168⁸⁸

Le Nec Plus Ultra des jeux Vidéo! Super graphisme couleur avec manettes de contrôle précises et mémoire de 16 Ko incorporée qui peut être convertie en un système d'ordinateur ADAMI! Cartouche Donkey Kong comprise.



Cartouches de jeu Coleco

19⁸⁸ et plus

Venez voir notre nouvel arrivage de cartouches!

SANYO

29⁸⁸

Une aubaine!
Sanyo RM 5005
Radio-réveil AM / FM compacte avec lecture numérique. Syntonisation à curseur, minuterie et sonnerie décalée.

SANYO

Rabais \$20 69⁸⁸

Sanyo RMT 610
Radio-réveil AM / FM numérique avec téléphone électronique modulable. Comprend alarme, minuterie, sonnerie décalée et circuit de réserve. Un son superbe à petit prix!

Rabais \$10 29⁸⁸

Place au "Disc"!
Image MD-60
Appareil Disc ultra compact avec flash incorporé et avance du film motorisée.

Nikon

Rabais \$68

- Nikon EM. Appareil 35mm à exposition automatique et objectif 50mm F/1.8 "E". Ord. 198.88
- Zoom ultra-compact Image MCC, traité multi-couches pour de superbes gros plans! Ord. 148.88

L'ensemble pour **278⁸⁸**

Zoom Image MFZ 80-200mm

99⁸⁸ **Rabais \$49**

Notre prix le plus bas jamais offert!
Objectif zoom compact à foyer macro, traité multi-couches. Idéal pour portraits, gros plans et la photo en général!

Canon

Canon Snappy 20
Appareil 35mm compact à exposition automatique et avance/rebobinage du film motorisés. Si facile à utiliser!

Rabais \$10 89⁸⁸

YASHICA

Yashica 5 Star
Appareil 35mm à foyer, exposition, flash et avance du film entièrement automatiques!

148⁸⁸

IMAGE

Film couleur Image à haute résolution.

135-24 poses **1⁹⁹** Ord. 2.69

Miracle Mart
vous comprend

CENTRE PHOTO & ÉLECTRONIQUE

GALERIES CHARLESBOURG
4350, 1^{re} Avenue Charlesbourg

PLACE LEBOURGNEUF
550, boul. des Gradients Charlesbourg-Ouest

PLACE STE-FOY
2440, boul. Laurier Ste-Foy, Québec

LA VIE COMMUNAUTAIRE
par Tom FRÉCHETTE
Tel.: 647-3361

AFEAS

L'AFEAS de Saint-Jean-Chrysostome tiendra sa réunion mensuelle demain à 20h, au local des Fermières, en face de l'église paroissiale. Renseignements: Anick Cocks à 839-1657.

Action bénévole

- Le Centre de ressources alternatives et communautaires du centre Mgr-Marcoux recherche une personne bénévole pouvant dispenser un cours en relations humaines et une autre personne bénévole pour donner un cours en hygiène et santé.
- La Maison du Bon Berger demande des adultes bénévoles pour travailler auprès de jeunes de 15 à 25 ans, à raison d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine.
- Le service Aide 23 du grand Beauport requiert les services de bénévoles pour des visites d'amitié, du transport, de l'accompagnement, de l'écoute téléphonique, du parrainage, du gardiennage, du dépannage et pour la popote roulante. Autres détails sur ces emplois du Centre d'action bénévole: 681-3501.

Causeries

- Une causerie sur le sujet: "Pour l'amour de soi" sera présentée à la réunion mensuelle de l'AFEAS-Limoilou, ce soir à 20h, à la salle Christ-Roi de l'église Saint-Albert-le-Grand, 3065 sur la 2^e Avenue. Renseignements: 628-0842.
- L'herboriste Pierre Savary fera connaître l'aloès médicinal, sa culture et son emploi demain à 20h, au centre communautaire Saint-Michel de Bellechasse. L'entrée sera gratuite. Détails: 833-2034.
- La psychologue Claudine Beaupré traitera de l'obésité et de ses causes chez la femme demain à 19h30, à la réunion de l'Association coopérative féminine Loretteville-Neufchâtel qui aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Ambroise. Détails: 842-2856.
- La psychologue Monique Adam traitera le sujet: "Pour l'amour de soi" au café-rencontre des femmes de l'Ancienne-Lorette et du quartier Laurentien demain à 19h30, au CLSC Laurentien, 1550 boulevard Chauveau. Renseignements: 871-1140.
- Une causerie sur le sujet: "La femme et l'actualité et les maquillages pour l'Halloween" sera présentée à la réunion mensuelle de l'AFEAS-Sainte-Thérèse demain à 19h30, à la salle communautaire du centre La Sablière, 156 rue Bertrand. Détails: 661-8741.
- La psychologue Marie Bienvenue parlera du processus d'un divorce positif demain à 20h, au Centre des ressources psychologiques 915 boulevard Saint-Cyrille ouest. Renseignements: 683-9167.
- Le centre Eckankar de Québec présentera au 833 avenue Marguerite-Bourgeoys trois causeries à 20h, comme suit: demain "Maîtriser le voyage de l'âme", jeudi "La lecture des vies passées" et vendredi "Quel est mon vrai moi?". Entrée libre. Détails: 527-9701.
- Me Marie-Esther Gaudreault donnera des informations légales à la réunion de groupe des personnes en situation de séparation ou de divorce demain à 20h, au 435 rue du Roi. Détails: 529-4913.
- Danièle Starenkyi commentera le sujet: "Manger pour vivre ou vivre pour manger" à la réunion de l'Association des hypoglycémiques du Québec demain à 20h, au sous-sol de l'église Saint-Jérôme-de-l'Auvergne, 6350 sur la 3^e Avenue à Charlesbourg. Les membres et non-membres sont attendus. Renseignements: 622-4434.
- Louis-Philippe Bonneau fera voir les familles Bonneau à la réunion de la Société de généalogie de Québec, demain à 20h, au local 3142 du pavillon Casault, 1210 avenue Séminaire, dans la cité universitaire à Sainte-Foy. Détails: 843-4068.

Collectes de sang

Les collectes de sang des fonctionnaires du ministère du Revenu ont lieu tous les jours de la semaine jusqu'à vendredi au centre permanent de la Croix-Rouge. Renseignements: 687-5062.

Dégustation

Le Club végétarien tiendra une dégustation végétarienne demain à 18h, à l'Ambassade du Canadien errant, 610 chemin Royal à Saint-Pierre, île d'Orléans. Réservation: 653-9469.

Echange

Gilles Boudreault, des Amis du jardin Van den Hende, présentera un échange de semences et de jeunes plants ce soir à 19h45, à la salle 2102 du pavillon Comtois de l'université Laval. Détails: 843-5051.

Exposition

Une exposition des oeuvres de 13 membres de l'Association des créateurs et artisans de Sillery est tenue jusqu'au 26 octobre, à la Caisse populaire de Sillery, 1394 avenue Maguire.

Familles

Des sessions sur la communication conjugale auront lieu demain, les 6 et 20 novembre et 4 décembre à 19h30, à la Maison de la famille, 595 sur la 2^e Avenue dans Limoilou. Détails: 529-0263.

Joni

Dans le cadre de la Semaine évangélique, le campus pour le Christ présentera le film "Joni" demain à 19h30, au Théâtre de la cité universitaire. L'entrée sera libre. Renseignements: 656-2765.

Pardon et paix

Le centre évangélique l'Église de Pentecôte tiendra plusieurs rencontres sur le pardon, la paix et la guérison avec prières et imposition des mains ce soir jusqu'au 21 octobre à 19h30. L'entrée sera libre. Détails: 647-2456.

Récréation

Les Filles d'Isabelle du cercle Léandre-Blondeau organisent une partie de cartes au profit de leurs oeuvres pour demain à 20h, au centre Mgr-Marcoux, 1885 chemin de la Canadière à Québec.

Recrutement

L'AFEAS de Charlesbourg recrutera des nouveaux membres à sa réunion mensuelle ce soir à 20h, au 4205 rue des Roses à Charlesbourg. Renseignements: Thérèse Cantin à 623-4774.

Récupération

L'Association des récupérateurs du Québec organise une collecte de papier à récupérer pour demain dans les secteurs de Limoilou et de Vanier. Détails: 687-4247.

Toxicomanie

Des sessions sur la toxicomanie et l'alcoolisme d'un groupe d'adolescents auront lieu les 22 et 29 octobre de 19h30 à 21h, à la Maison de la famille, 595 sur la 2^e Avenue. Renseignements: 529-0263.

Vestiaire

Le vestiaire de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens ouvrira ses portes demain et jeudi pour les personnes qui désirent se procurer des vêtements chauds gratuitement. Elles pourront se présenter au 955A rue de Bienville, au sous-sol de l'église entre 14h et 16h.

Retraite

Quelques places sont encore disponibles à un cours de préparation à la retraite dans la région de Lévis. Détails et inscriptions: Mme Couture à 833-3524.

Dans les 80 rivières de la Côte-Nord Trois fois plus de saumons qu'en Gaspésie

♦ SEPT-ÎLES — Avec ses quelque 80 rivières à saumon, la Côte-Nord détient, et de loin, la plus grande richesse salmionicole au Québec.

Textes et photos par Marc St-Pierre

De fait, la Côte-Nord, avec ses 54 rivières à saumon du littoral et les 27 d'Anticosti, détient 70 pour 100 de tout le potentiel salmionicole québécois.

Pour l'heure, note André Gingras en substance, nous ne possédons que des données fragmentaires — "quand on parle de saumon de la Côte-Nord, on parle de "monstre"

— mais selon toute vraisemblance le potentiel d'ici est deux, trois ou même quatre fois celui de la Gaspésie.

Pas facile, en effet de déterminer avec exactitude ce potentiel — la présence du MLCP en Côte-Nord est relativement récente, il manque de moyens et l'expertise du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (SAEF) s'est pour l'instant restreint aux rivières à saumon à l'ouest de Havre-Saint-Pierre.

Les statistiques et données recueillies par le MLCP sont cependant sans équivoque. Par exemple, note M. Gingras, ce sont 20,000 saumons qui montent près de Sept-Îles dans la rivière Moisie — Mishta Shipu ou la Grande Rivière la bien nommée en langue montagnaise —

soit le total global des géniteurs nécessaires aux rivières de la Gaspésie. Autre donnée: en 1983, ce sont entre 5 et 6,000 saumons qui sont montés dans la seule rivière Godbout, soit autant que les 26 rivières à saumon gaspésiennes.

Bien sûr, observe le biologiste Gingras, il faut départager gros géniteurs et castillons — ces derniers, plus petits et ayant passé un court séjour en mer, en majorité des mâles, sont plus nombreux ici — mais néanmoins ces chiffres illustrent bien la richesse salmionicole de la Côte-Nord.

Seulement, on manque d'outils et de personnel au MLCP Côte-Nord pour développer ce potentiel, déplore M. Gingras.

"Compte tenu de nos 80 rivières, dit-il, nous aurions besoin de struc-

tures de production importantes."

La capacité de production de la pisciculture de Tadoussac est limitée et encore compte-t-on sur elle pour ensemercer les rivières Jacques-Cartier, du Gouffre et à Mars, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, mis à part les rivières de la Côte-Nord. La pisciculture de Tadoussac doit également produire des alevins de truites.

Bref, en Côte-Nord, ce qu'il faudrait pour être en situation idéale, c'est d'une part une plus grande structure de production et, d'autre part, un certain nombre de petites piscicultures qui impliqueraient les gens du milieu comme cela est sur le point de se produire aux Escoumins.

Quoi qu'il en soit, on se débrouille entre-temps avec les moyens du

bord en Côte-Nord. Par exemple, on s'apprête à débloquer quelque \$70,000 pour réaménager le piège à saumon de la rivière aux Rochers; on a dépensé \$50,000 au chapitre de la protection pour la rivière Laval en 1984; les ensemcements coûtent chacun entre \$10,000 et \$15,000, pour la production des alevins seulement, dans les rivières Laval et Mistassini; la petite pisciculture des Escoumins coûtera entre \$30,000 et \$35,000; on va aménager sur la rivière Godbout, en payant une note "dans les six chiffres", une chute en certaines périodes infranchissables et au bas de laquelle les saumons se cordent comme des sardines, etc.

On est néanmoins loin, en Côte-Nord, des 250,000 saumoneaux ensemcés, à \$3 pièce, du côté de la Gaspésie.



M. André GINGRAS

Fraie artificielle en pisciculture

La richesse salmionicole en renouvellement

♦ SEPT-ÎLES — En ce 5 octobre, quelque part sur la Godbout, l'une des meilleures rivières à saumon de la Côte-Nord, quatre hommes pêchent au filet.

De deux canots motorisés, ils déploient leur filet en demi-cercle pour couvrir presque toute la largeur de la rivière. Les deux équipes draguent lentement une fosse bien oxygénée par un tributaire, la rivière Etienne, qui, à cet endroit, se jette dans le cours d'eau principal.

L'eau, transparente, est à 5 degrés. Des nuages masquent par intermittence le soleil et laissent filer des grumeaux de neige. Il fait froid.

Qu'importe! Il leur faut capturer ces saumons. Le quatuor en a déjà attrapé plusieurs en quatre jours de pêche. Leurs prises, déposées dans deux cages amarrées un peu plus loin près du bord, sont là pour en témoigner: deux douzaines de baux poissons bien vigoureux. Ils sont en effet bien vivants, ces saumons, et c'est avec d'innombrables précautions qu'on les a manipulés.

Car ces pêcheurs ne sont pas un quartette de braconniers qui, en cette période tardive, écumeraient la rivière Godbout comme cela se produit trop souvent en Côte-Nord et ailleurs au Québec. Que non!

Il s'agit, bien au contraire, de techniciens — tous quatre diplômés en techniques cynégétique et halieutique du cégep de Baie-Comeau

— du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (SAEF) du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), sur la Côte-Nord. Le SAEF a la responsabilité de s'assurer que la ressource faune est utilisée de façon optimale pour le développement de l'ensemble des citoyens et il joue notamment le rôle de cœur scientifique à toutes les décisions du MLCP. L'objectif, donc, de l'initiative des quatre pêcheurs de la Godbout au bout du compte: renouveler la richesse salmionicole nord-côtière là où elle a été détruite.

Les saumons capturés, explique André Gingras, biologiste au SAEF Côte-Nord, sont destinés à la pisciculture gouvernementale de Tadoussac où, à la fin du mois, on les fera frayer artificiellement. A 250 kilomètres de leur rivière originelle.

Le SAEF fait d'une pierre deux coups dans cette opération, note M. Gingras. Il s'assure des oeufs de saumon nécessaires à la production d'alevins et de saumoneaux pour l'ensemencement de la rivière des Escoumins, en Haute-Côte-Nord.

Pour la rivière des Escoumins, d'où le saumon avait disparu et dont le réaménagement piétinait à cause de dissensions entre les populations blanche et autochtone locales, le SAEF a prévu un plan quinquennal d'ensemencement ap-

plicable dès 1985. Quelque 100,000 alevins et 5,000 saumoneaux y seront déposés au cours des cinq prochaines années. Bientôt, donc, aux Escoumins, un stock salmionicole reconstitué comme c'est sur le point

de se produire dans la rivière Jacques-Cartier, à Donnacona, près de Québec, et comme c'est déjà fait dans la rivière du Gouffre, dans Charlevoix.

De quoi secouer tôt ou tard une

économie locale en dormance quand on considère qu'un saumon capturé à la ligne vaut en moyenne \$350, soit dix fois plus que le même poisson pris commercialement.

Le deuxième objectif du SAEF



Capture de saumons pour la station piscicole de Tadoussac.

avec ses captures de la rivière Godbout: doter la pisciculture de Tadoussac d'un certain nombre de géniteurs captifs. Si, de fait, des saumons seront rendus à leur rivière dès le début de novembre — transport par camion équipé de bacs spéciaux à l'aller et au retour — d'autres seront gardés à la pisciculture de Tadoussac.

"Depuis deux ans, indique le biologiste du SAEF, nous nous efforçons à développer cette technique en vue d'avoir toujours des géniteurs sous la main pour reconstituer les stocks salmionicoles là où c'est nécessaire."

Le SAEF, outre ses projets sur la rivière des Escoumins, a mis en marche des programmes d'ensemencement sur les rivières Laval, près de Forestville, et Mistassini, à l'est de Baie-Comeau. Quelque 100,000 alevins, dans le premier cas, et 50,000 dans le second, y ont été ensemcés. Le SAEF a également, autre exemple, introduit du saumon dans la rivière aux Rochers, près de Port-Cartier.

"La base de la gestion des rivières à saumon, conclut M. Gingras, c'est d'avoir suffisamment de géniteurs en rivière. Après, seulement, on peut prendre les surplus."

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD
 Gaétan Richard, md FRCS(C)
 Yolande Dubé, md FRCS(C)
 400, BOUL CHAREST EST
 QUÉBEC
 GALERIES DU SYNDICAT
 524-2481

Josée
 ESTHETICIENNE

Il y a un an nous la retrouvons... et depuis elle vous offre:
 Cours de maquillage personnalisés
 Maquillages
 Manucures
 Epilations (cire chaude ou bandelettes)
 De plus Josée vous présente « Rumeurs » les maquillages '85 et, de son récent voyage à Paris, elle vous rapporte les nouveautés de la saison

Produits de beauté Electa & Corrado et Carole Franck

MARCEL PELCHAT
 COIFFURE
 Place Laurier, Québec 651-34-34
 Détenteur d'un permis no 210556 Ministère de l'Éducation (Culture personnelle Maquillage)

D'une élégance insurpassable

DEPUIS 1894
Jos Robitaille
 Fourrures
 700, rue Richelieu
 Québec

Concepteur — Rémy March

Le cratère de Charlevoix scruté par Challenger

◆ HOUSTON — Le scientifique américain d'origine libanaise, Charles Elachi, s'est dit très heureux que les images-radar de Montréal, de Charlevoix et d'autres coins du Québec aient pu être prises par la navette spatiale Challenger, la semaine dernière. Elles figurent parmi les mille images qui auront été recueillies par la navette mais à cause de difficultés techniques, plus de 3.000 images escomptées n'auront pu être obtenues.

par Claude TESSIER
envoyé spécial du Soleil

Le docteur Elachi qui occupe le poste très élevé de directeur des sciences de l'espace et de la terre au Jet Propulsion Laboratory, en Californie a mentionné au SOLEIL que c'est un hasard si les premières images ont été celles de Montréal. Polyglotte, le docteur Elachi a dit que la région de Montréal est une zone urbaine à densité

Surprise au-dessus de l'URSS

◆ (AFP) — La navette spatiale Challenger a photographié la région soviétique de Kyshtym, théâtre il y a 27 ans d'un grave accident nucléaire, rapportait hier l'édition de l'hebdomadaire "Aviation Week".

Equipée d'un objectif grand angle, la caméra de la navette, spécialement chargée d'une mission topographique, a photographié la région de Kyshtym, située à 1.300 km à l'est de Moscou. Cette région a été soumise, selon les experts, à des radiations intenses causées soit par des déchets atomiques enterrés, soit par l'explosion d'un réacteur nucléaire.

"Aviation Week" écrit que l'analyse des 2.400 clichés pris au cours de la dernière mission de Challenger pourrait révéler comment les autorités soviétiques ont changé le dessin des cours d'eau et des lacs de cette région pour limiter les dégâts causés par les radiations, et comment la végétation a changé du fait de cet accident.

Un responsable de la NASA a indiqué que les photos pourraient n'être publiées que dans quelques mois après leur examen, pour des raisons de sécurité nationale.

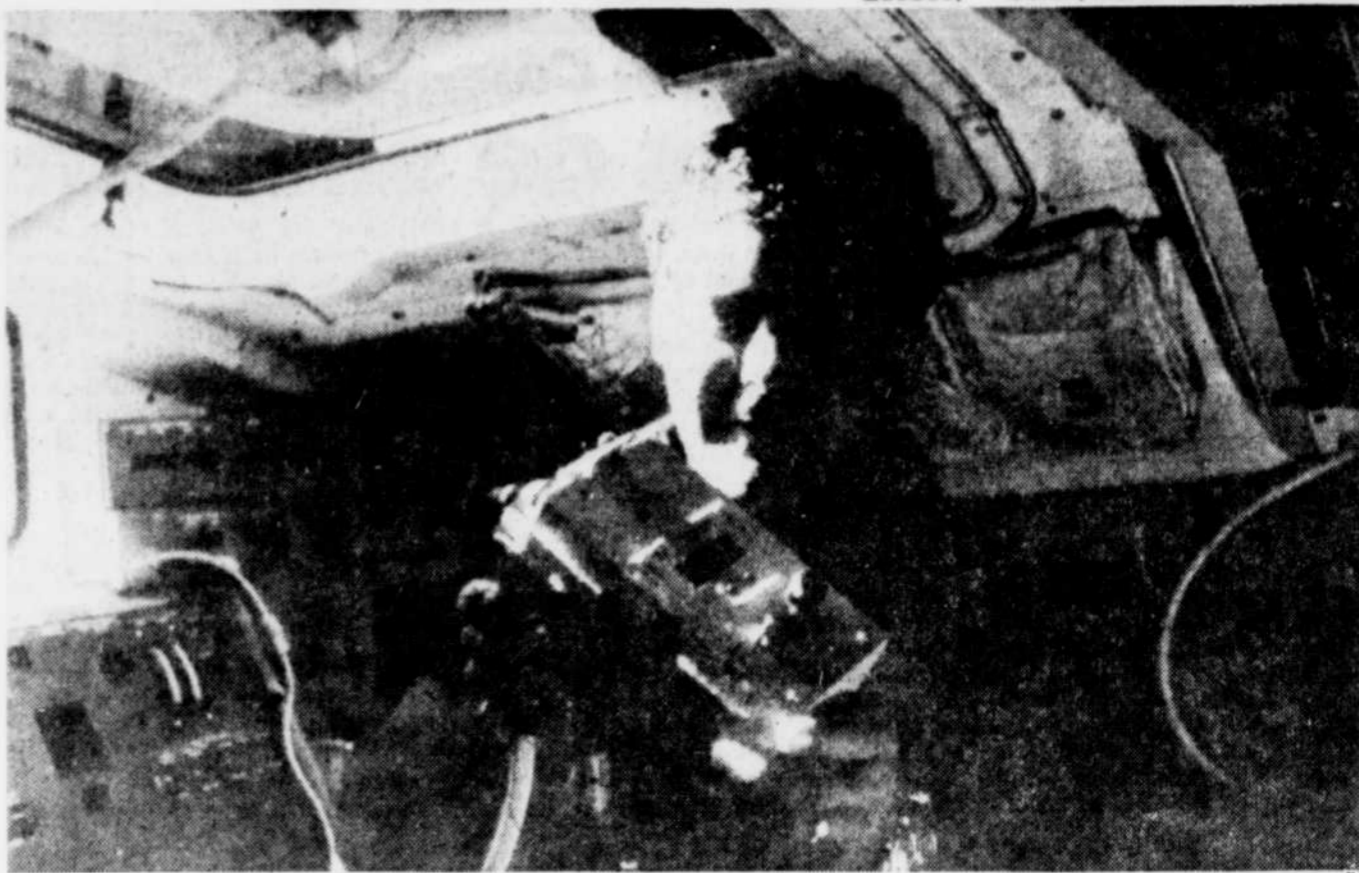
intense et également rurale si on regarde l'étendue couverte par une image-radar.

Montréal et la région du Richelieu étaient alors couvertes de nuages au moment de la prise de photos. Et c'est justement la propriété d'une image-radar de ne pas être handicapée par ce genre d'obstacle, ni même par la nuit.

Les images de Montréal vont servir, a expliqué le savant, pour le développement d'algorithmes, c'est-à-dire à mettre au point un système informatisé qui pourrait s'appliquer à des régions où la télédétection est peu développée afin de connaître par exemple l'évolution des récoltes.

De l'Australie, d'autres images comme celles de Montréal ont également été obtenues.

Plusieurs cratères du Québec n'ont pu être imagés par le radar, à l'exception de celui de Charlevoix que l'on croit être le cratère d'une météorite géante tombée il y a 600 millions d'années dans la région. Par contre, on a montré à Houston des images spectaculaires d'une région montagneuse du Pérou, de sorte que finalement les scientifiques en général, malgré les nombreux échecs, semblent satisfaits de cette mission Challenger. La prochaine aura lieu au début de novembre et donnera lieu au lancement d'un satellite canadien pour Télésat Canada.



L'astronote canadien Marc Garneau, photographié au cours de sa mission alors qu'il menait une de ses expériences.

MON SOLEIL DU MATIN!

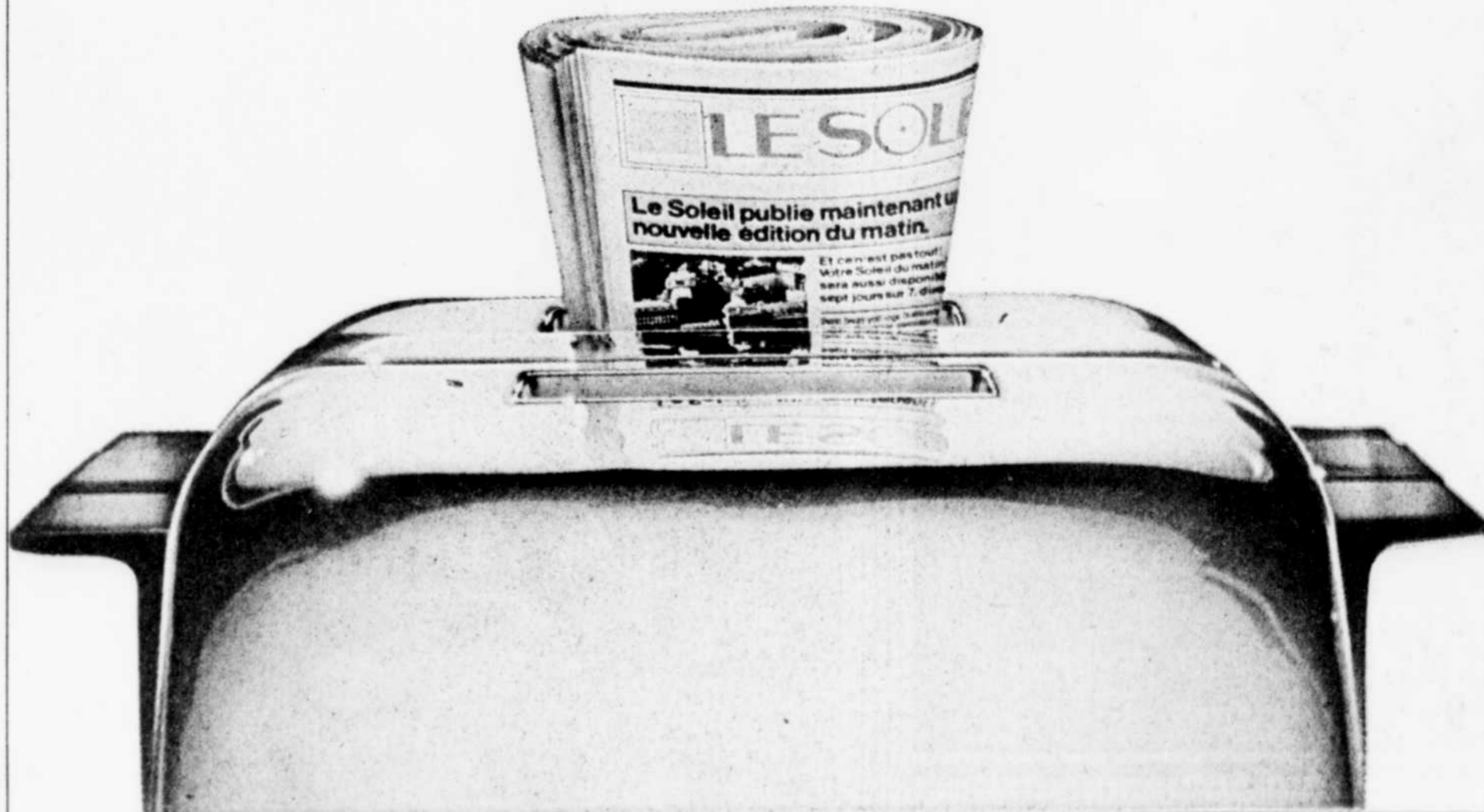
MÊME LE DIMANCHE

Tôt, tôt, tôt le matin, tout, tout, tout sur tout avec mon Soleil du matin. Entre deux gorgées de café, en autobus, au bureau ou en relaxant le dimanche, mon nouveau Soleil du matin m'apporte Québec et le monde sur un plateau.

Avec mon nouveau Soleil du matin, la politique, les éditoriaux, les films, la météo et le tabloïd sport m'attendent au saut du lit.

Tous les matins, même le dimanche,
je me lève avec mon Soleil.

Abonnez-vous en téléphonant à:
647-3333



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1984-242. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: Demandes présentées par les titulaires de licences MA du Québec (des stations de l'ancienne classe IV) opérant aux fréquences 1230, 1240, 1340, 1400, 1450 et 1490 kHz en vue de modifier les licences de radiodiffusion en augmentant la puissance de nuit. Documents connexes: Avis public CRTC 1984-70 et la Circulaire no 295 du 16 mars 1984. Dans l'avis no DGTR-001-84 de la Gazette du Canada du 28 janvier 1984, le ministre des Communications annonçait que des ententes internationales avaient été conclues entre le Canada et les États-Unis, afin de permettre à un grand nombre de stations de radiodiffusion MA d'augmenter leur puissance de nuit. Dans les documents connexes mentionnés ci-haut, le Conseil a invité les titulaires de licences de radio MA qui émettent aux fréquences ci-haut mentionnées à faire une demande afin d'augmenter jusqu'à quatre fois leur puissance de nuit. Le Conseil a reçu un certain nombre de demandes des titulaires de licences du Québec, énumérées dans l'annexe ci-jointe.

Où puis-je examiner les documents pertinents? Vous pouvez les consulter, durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée ci-dessus, ainsi qu'au CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et au bureau régional, Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200, boul. Dorchester ouest, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Comment puis-je faire parvenir mes commentaires? Vous pouvez soumettre des commentaires sur cette demande par écrit, sous forme de lettre. Vous devez indiquer de façon précise si vous supportez, vous vous opposez, ou vous proposez des modifications à une demande et si vous avez l'intention de comparaître à l'audience publique. Notez qu'à la fois le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au CRTC une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Votre intervention doit être signée et indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone et être reçue au Conseil au plus tard à la DATE LIMITE D'INTERVENTION 9 novembre 1984.

Comment puis-je avoir de plus amples renseignements? Si vous désirez mieux connaître les droits et obligations des participants à une audience publique, veuillez consulter "Règles et Procédures du CRTC", disponible

au prix de 1,50\$ DLR au Centre d'édition du gouvernement canadien, Approvisionnement et services, Hull (Québec) K1A 0S9. Vous pouvez également communiquer avec la Direction des audiences publiques du CRTC au (819) 997-1328 ou 997-1027, les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional du Conseil à Montréal (514) 283-6607.

Cette liste donne la fréquence de la station, la localité, l'augmentation de puissance et ou la requête peut être examinée. CJMD — 1240 kHz Chibougamau, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 618, 6e Rue, Chibougamau, Qué., 1450 kHz Granby, Qué., 5.000 watts à 20.000 watts, 136, rue Principale, Granby, GIB — 1240 kHz Lac-Etchemin, Qué., 250 watts à 1.000 watts, Bureau municipal, 2e Avenue, Lac-Etchemin, CKMG — 1340 kHz Maniwaki, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 161, rue Commerciale, Maniwaki, CHRT — 1450 kHz Pohenégamook, Qué., 250 watts à 1.000 watts, Bureau de poste Pohenégamook, CJAF — 1240 kHz Cabano, Qué., 250 watts à 1.000 watts, Bureau de poste Cabano, CJFP — 1400 kHz Rivière-du-Loup, Qué., 5.000 watts à 20.000 watts, 1, rue Frontenac, Rivière-du-Loup, CUSA — 1230 kHz Ste-Agathe-des-Monts, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 3, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts, CKSJ — 1450 kHz St-Jovite, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 888, rue Dumet, St-Jovite, CJMC — 1490 kHz Ste-Anne-des-Monts, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 170, boulevard Ste-Anne est, Ste-Anne-des-Monts, CFLM 1240 kHz La Tuque, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 529, rue St-Louis, Case postale 850, La Tuque, CHAD — 1340 kHz Amos, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 69, 1re Avenue ouest, Amos, CKRN — 1400 kHz Rouyn, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 380, avenue Murdoch, Noranda, Qué., CKLS — 1240 kHz La Sarre, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 122, 5e Avenue est, La Sarre, CHVD — 1230 kHz Dolbeau, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 1975, Walberg, Dolbeau, CJLP — 1230 kHz Dorval, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 327, avenue Labbé, Thériford Mines, Qué., CKFL — 1400 kHz Lac-Mégantic, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 3852, Québec Central, Lac-Mégantic, CKBS — 1240 kHz St-Hyacinthe, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 855, avenue Ste-Marie, St-Hyacinthe, CKVT — 1340 kHz Témiscamique, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 62, rue Ste-Anne, Case postale 3000, Ville-Marie, Qué., CJAN — 1340 kHz Asbestos, Qué., 250 watts à 1.000 watts, 185, rue Du Rok, Asbestos.

Canada